

CANADIANA ROMANICA

publiés par
Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf

Volume 15

Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve

Patrice Brasseur

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 2001



À la mémoire d'Émile Benoît et Jo Bozec, de L'Anse-à-Canards et de Charles Cormier du Cap.

J'ai le plaisir de remercier:

Gerald Thomas, à qui je dois ma rencontre avec les Franco-Terre-Neuviens,
tous mes informateurs qui ont contribué, par leur patience, la qualité de leur
accueil et la fine connaissance de leur langue à nourrir ces pages,
Jean-Paul Chauveau, qui a relu le manuscrit et m'a fait bénéficier de ses com-
mentaires.

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Brasseur, Patrice: Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve / Patrice Bras-
seur. – Tübingen: Niemeyer, 2001
(Canadiana Romanica; Vol 15)

ISBN 3-484-56015-0 ISSN 0933-2421

© Max Niemeyer Verlag GmbH, Tübingen 2001

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung
außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages
unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen,
Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.
Printed in Germany.

Satz: Linsen mit Spektrum, Mössingen

Druck: AZ Druck und Datentechnik GmbH, Kempten

Einband: Buchbinderei Heinr. Koch, Tübingen

Table des matières

Signes conventionnels et abréviations	VI
Transcription phonétique	VIII
Introduction	
1. Généralités	IX
2. Brève histoire de la péninsule franco-terre-neuvienne	IX
3. Aspects ethnographiques	XIII
4. Aspects sociolinguistiques	XVII
5. La marginalisation du franco-terre-neuvien	XXII
6. Le corpus	XXIII
7. Les informateurs	XXV
8. Les articles du dictionnaire	XXV
9. Remarques phonétiques	XXVIII
10. Particularismes morphologiques	XXXVIII
11. Particularismes syntaxiques	XLIV
Lexique	1
Bibliographie	479
Annexe 1	492
Annexe 2	494

Signes conventionnels et abréviations

◆	annonce les sens principaux.	angl.	anglais, -aise
◇	annonce les sens particuliers, secondaires, figurés, etc.	ant.	antonyme
•	annonce des formes verbales, parfois des emplois, spécifiques.	art.	article
◻	annonce une subdivision de chacune des deux rubriques précédentes.	aux.	auxiliaire
« »	délimitent une citation.	bob.	bobine
< >	encadrent le sens d'un mot ne figurant pas en entrée du dictionnaire.	C.E.A.	Centre d'études acadiennes (Université de Moncton)
*	-postposé à une forme, signifie que celle-ci est traitée en entrée dans le dictionnaire. -antéposé (dans le commentaire étymologique) signifie que cette forme est reconstituée mais non attestée.	C.E.F.T.	Centre d'études franco-terreneuviennes (Université Memorial de St-Jean-de-Terre-Neuve)
>	annonce les citations d'autres articles où le mot traité en entrée apparaît avec cet emploi.	comm.	-commentaire -communication
[]	-encadrent une transcription phonétique. -dans les citations, encadrent une intervention de l'auteur, pour donner une précision, indiquer le contexte, renvoyer à une entrée du dictionnaire.	comp.	comparatif
§	paragraphe.	compl.	complément
∅	indique l'absence d'une donnée dans une source.	cond.	conditionnel
a.	actif	conj.	-conjonctif, -ive -conjonction
absol.	absolument (en construction absolue)	constr.	construction
adj.	-adjectif -adjectival, -ale -adjectivement	déf.	défini
adv.	-adverbe -adverbial, -ale -adverbialement	dém.	démonstratif
		dir.	direct, -e
		empl.	employé, -ée
		enq.	enquête(s)
		etc.	et cetera
		ex.	exemple
		ext.	extension
		f.	féminin
		fig.	figuré
		fr.	français
		FTN	franco-terreneuvien
		fut.	futur
		hist.	histoire
		ibid.	ibidem
		impér.	impératif
		impers.	-impersonnel -impersonnellement
		impft.	imparfait
		ind.	-indicatif -indirect, -e
		indéf.	indéfini
		inf.	infinitif
		interj.	-interjection

	-interjective	pron.	-pronom
interr.	interrogation		-pronominal, -ale
interrog.	interrogatif, -ive		-pronominalement
intr.	-intransitif, -ive		-pronominalement (pron. angl.)
	-intransitivement	prononc.	prononciation (dans les références au TLF)
invar.	invariable	pt	point
IPE	Île-du-Prince-Édouard	q.	question
litt.	littéralement	qch	quelque chose
loc.	locution	qn	quelqu'un
m.	masculin	s.	-siècle
NB	Nouveau-Brunswick		-substantif
N. B.	nota bene	sg.	singulier
num.	numéral	SPM	Saint-Pierre et Miquelon
orth.	orthographe (dans les références au TLF)	sq.	<i>sequentesque</i> , et suivants
part.	participe	subj.	subjonctif
pers.	-personne	subst.	substantivement
	-personnel, -elle	s. v.	<i>sub verbo</i> , au mot
p.	page	syn.	synonyme
péjor.	péjoratif, -ive	tr.	-transitif, -ive
phrast.	phrastique		-transitivement
pl.	pluriel	transcr.	transcription
pop.	populaire	v.	-verbe
poss.	possessif		-voir
pp.	pages	verb.	verbal, -ale
prép.	-préposition	vol.	volume
	-prépositionnel, -elle	voy.	voyelle
prés.	présent	vx	vieux

Transcription phonétique

VOYELLES

[i] (fermé)	idée, différence, abattis
[ɪ] (ouvert)	eaves, alambic, candy
[e]	écopeau, arména, abrier
[ɛ]	aile, lavette, après
[æ]	acager, cabane, mer
[a]	adonner, canot, estomac
[ɑ]	âtre, achale, arpas
[ɔ]	ortolan, amiauler, plaineau
[u] (fermé)	outarde, aboutir, dessous
[ʊ] (ouvert)	beurgouille, chaloupe, tichecoune
[y] (fermé)	unir, bouchure, dessus
[ʏ] (ouvert)	bûcher, lune, paille-en-cul
[ø]	heuresité, beurrier, bavoleux
[œ]	eune, asteure, dos-bleu
[ɜ]	esprit, appartenir, se
[ɛ̃]	inquiét, déteindre, aucun
[ɑ̃]	anglais, aplanir, dedans
[ɔ̃]	on, rencontre, aileron
[:]	indique un allongement vocalique. Ex. [(a)ni:zɛt] <anisette>.
[ˌ]	souscrit, indique l'élément non accentué d'une diphtongue. Ex.: [afaɛʀ] <affaire>.

SEMI-CONSONNES

[j]	ielle, malicieux, œil
[ɥ]	huile, ménuit, beluet
[w]	oui, berouette, mouoyac

CONSONNES

[p]	pêche, apprendre, cap
[t]	taille, attention, fret
[k]	qualité, rencontre, mouoyac
[c]	queul, quintau, écusson
[b]	bouteille, lambris, job
[d]	dalle, poudrin, palourde
[g]	gagner, bigorneau, blague
[f]	fève, affaire, juif
[s]	salange, besson, trois-six
[ʃ]	chaîne, licher, doche
[ʃh]	chance, déchirer, laïche
[v]	vers, enlever, fève
[z]	zire, cousin, brise
[ʒ]	genièvre, ajouter, sauvage
[ʒh]	jaune, rougeule, toujours
[tʃ]	cœur, becquer, son of a bitch
[dʒ]	guigne, blaguer, fridge
[l]	laisser, qualité, lequeul
[ʀ]	racine, accorder, aboutir
[ʁ]	alright, forecast, spar
[m]	mettre, ramasser, calme
[n]	naveau, amener, babine
[ɲ]	ègneau, pognée, ligne
[ŋ]	ringuer, gang, wrong
[h]	hache, highway, dehors
[ʔ]	marque l'explosion d'une consonne initiale. Ex. : [ʔnɛ̃] <nin>.

Introduction

1. Généralités

L'objet de ce dictionnaire est le parler des francophones de la presqu'île de Port-au-Port, à l'extrême ouest de l'île de Terre-Neuve, principalement celui des communautés de L'Anse-à-Canards, Maisons-d'Hiver, La Grand-Terre et Le Cap-Saint-Georges. Quelques relevés concernent aussi Kippens et Stephenville.

Ces villages côtiers sont assez éloignés les uns des autres : L'Anse-à-Canards et La Grand-Terre sont distants d'environ 25 km, par le chemin qui longe la côte. La Grand-Terre et Le Cap-Saint-Georges sont distants d'une douzaine de km, par les sentiers de la *montagne**. Depuis 1995, une route goudronnée relie directement ces deux villages, permettant ainsi aux enfants du Cap de fréquenter l'«école français» de La Grand Terre.

Le nombre total de locuteurs dont le français est la langue première n'atteint probablement pas un millier de personnes dans l'ensemble de la presqu'île de Port-au-Port.

2. Brève histoire de la péninsule franco-terre-neuvienne

2.1 Des voyages de Jacques Cartier à la fin du 18^e siècle : quelques dates

«Entre les voyages de Jacques Cartier [1534] et la fin du dix-huitième siècle, la présence française sur la côte ouest ne semble pas s'être traduite par une colonisation permanente» (Thomas 1983 : 26). En 1713, au traité d'Utrecht, la France perd l'Acadie et Terre-Neuve, ne gardant que les droits de pêcher et sécher la morue. En 1755, les Anglais chassent les Acadiens de leurs terres de Nouvelle-Écosse : cette déportation, le «Grand dérangement» inaugure une période d'errance pour une grande partie de cette population, qui aboutira à l'implantation d'isolats francophones dans les Provinces-Maritimes. Comme on le voit, la présence française sur les bancs de Terre-Neuve est ancienne, mais l'implantation véritable et définitive de francophones sur cette partie de l'île est restée longtemps clandestine, en raison de l'interdiction explicite qui était faite aux Français de s'établir de manière permanente sur la «côte française», mieux connue sous l'appellation anglaise de «French shore».

2.2 Le 19^e siècle

Au 19^e siècle, la région abrite une population peu nombreuse, probablement fluctuante, composée de colons acadiens et de pêcheurs français sédentarisés, qui n'est rattachée au reste du monde

que par les contacts avec les pêcheurs saisonniers de l'armement français métropolitain et saint-pierrais.

Vers 1830, à la Baie Saint-Georges, «la population est d'environ 2000 âmes qui peuvent se diviser en quatre parties, savoir : 400 Anglais, 1200 Acadiens, Français et Sauvages 400 [...] [Les premiers] étaient attirés par cette contrée par l'absence de lois et de contrôle [...] [Les Français étaient] en général des pêcheurs qui avaient voulu se soustraire au service militaire et qui se trouvaient fort bien dans un pays où la police était en quelque sorte inconnue» (Charles de la Morandière, cité par Thomas 1983 : 29-30).

Comme le souligne bien Gerald Thomas «contrairement à ce qui se passait sur la presqu'île, où les Français trouvaient des épouses francophones avec qui fonder des foyers, les Français de la baie Saint-Georges finissaient le plus souvent par se marier à des Anglaises [...] Les Acadiens qui pénétraient dans la région à cette époque étaient moins sujets à l'assimilation, parce qu'ils arrivaient souvent avec leur famille [...] Entre 1825 et 1860, l'immigration acadienne fut constante» (Thomas 1983 : 30).

L'apport français de France est très majoritairement issu de Normandie et du nord de la Bretagne, particulièrement de la partie bretonnante, comme l'indiquent les patronymes Bozec, Cornec, Lagatdu, Kerfont, Rivoalan, etc. Certains immigrants ont transité par Saint-Pierre-et-Miquelon et leurs descendants sont, aujourd'hui encore, alliés aux familles de cet archipel.

Les Franco-Terre-Neuviens, surtout les plus âgés, parmi lesquels beaucoup appartiennent à la seconde génération issue de la dernière immigration, gardent une nette conscience de cette double origine. Dans cette recherche de l'identité originelle, le rôle du patronyme est particulièrement important. Tel informateur, soucieux de l'orthographe de son nom, tient beaucoup à lui garder son accent de voyelle, preuve irréfutable de son origine française, puisque ce signe diacritique est inconnu de l'anglais ! À l'inverse, l'anglicisation des patronymes comme Leblanc en White ou Benoît en Bennett (Magord 1995), par exemple, semblerait témoigner d'un certain renoncement ou même d'une volonté d'assimilation au monde anglophone. Mais on peut tout aussi bien la considérer comme l'expression d'un simple désir de passer inaperçu, de ne pas se singulariser, commandé par la prudence, devenue traditionnelle chez les Acadiens : pour vivre en paix, vivons cachés ! (Brasseur 1995c).

L'Île-Rouge, située à environ deux milles au large du village de La Grand-Terre était un de ces nombreux établissements temporaires qui jalonnaient la «côte française». Une main-d'œuvre nombreuse s'y activait l'été, pendant la saison de pêche, pour y traiter la morue (salage, séchage). L'hiver, les installations et le matériel n'étaient gardés que par deux hommes. A part quelques tombes, il ne subsiste aucun vestige de ces installations construites en bois. Des projets touristiques, conçus pour redonner vie à ce lieu, n'ont pas encore abouti.

Les Français qui travaillaient à l'Île-Rouge se rendaient régulièrement en visite à la Grand-Terre, apportant avec eux toutes sortes de boissons. Mais les contacts restaient, pour ainsi dire, marginaux, ces travailleurs étant plutôt considérés comme fauteurs de trouble. Certains d'entre eux, abandonnant des conditions de vie difficiles et un salaire dérisoire, finissaient par rester définitivement sur le continent, rompant ainsi leur engagement pour la campagne de pêche. Ils menaient pendant quelques temps une vie sauvage dans la forêt, avec l'aide des autochtones en situation régulière, craignant fort d'être repris au cours des expéditions régulièrement menées par la troupe. Un nommé Boloche avait même emprunté le patronyme de Rioux pour brouiller les pistes. Ces tentatives de rafles, ancrées dans la mémoire collective, mais dont personne ne donne de témoignage sûr, n'avaient probablement qu'une valeur dissuasive et restaient infructueuses. Il en est cependant resté chez nos informateurs une crainte atavique, également due à l'isolement, qui continue à nourrir l'imagination. On raconte qu'un jour, un enfant qui jouait sur

une plage isolée, à la Barre, disparut pendant que ses parents étaient occupés à cueillir des baies sauvages. A leur retour les parents n'aperçurent qu'une goélette au large : «Le bateau avait venu au plain pis il avont vu les pistes des hommes dans le sable». Ou encore : «Dans le vieux temps le monde, par ici, s'i voyiont un étranger il aviont peur». Pourtant, les Franco-Terre-Neuviens offrent aux étrangers à leur communauté une hospitalité particulièrement chaleureuse.

2.3 Les derniers immigrants

Ce sont exclusivement des hommes, pêcheurs par vocation ou par obligation, originaires de France, qui s'établissent dans les années 1890. (V. Magord 1995). Le «patriotisme» est resté longtemps vivant parmi les «vieux Français». Le dernier d'entre eux, Émile Leroy, arrivé à l'âge de 2 ans sur la côte ouest, après un bref séjour à Saint-Pierre, avait gardé ses «papiers français» et affirmait qu'il n'était pas canadien. Peu de temps avant sa mort en 1987, il racontait encore avec beaucoup d'émotion qu'il avait souhaité s'engager pendant la guerre de 1914-18. Au Consulat de France à Saint-Jean de Terre-Neuve où il s'était rendu à grand peine, on l'avait cependant judicieusement dissuadé de se manifester et on l'avait renvoyé chez lui.

Les «vieux Français», comme on les appelle localement, pouvaient pour la plupart lire et écrire en français. Les Bozec, Letacanou et autres Kerfont, originaires de Bretagne celtique, bretonnant encore eux-mêmes jusque dans les années 1950, avaient été scolarisés en français, qu'ils ne parlaient probablement que comme langue seconde. Certains étaient abonnés à un journal québécois et ils avaient coutume de se réunir à la veillée pour écouter l'un des leurs lire pour le groupe les nouvelles ou le feuilleton. On s'émerveille encore de cet âge d'or linguistique : «tous les Français d'ici ce tait du monde instruit, tout ieusses». Ces hommes sont les derniers locuteurs de référence et représentent aujourd'hui pour les anciens, en quelque sorte, un idéal linguistique inaccessible. Ce modèle de français, maintenant hors de leur portée, est devenu purement emblématique, sinon imaginaire. Le souvenir des «vieux Français» reste vivant dans les mémoires comme des témoins de l'identité culturelle franco-terre-neuvienne et leur apport a vraisemblablement régénéré le français acadianisé installé dans ces parages depuis déjà un siècle. Ils auraient peut-être quelque peine à comprendre la langue de leurs enfants et petits-enfants, que nous décrivons dans cet ouvrage.

2.4 La population franco-terre-neuvienne au 20^e siècle

L'immigration bretonne s'est tarie au tout-début du 20^e siècle lorsque la France a renoncé à ses droits de pêche sur la côte ouest de Terre-Neuve.

D'après quelques travaux d'étudiants du Centre d'Études Franco-Terre-Neuviennes (C.E.F.T.) de l'Université Memorial, l'évolution de la population de ces villages au 20^e siècle est rapide :

- 14 familles sont implantées au Cap-Saint-Georges, en 1911. Le nombre des habitants passe en 1921 à 288, dont 102 de plus de 20 ans. 269 sont nés à Terre-Neuve, les quelques non-natifs comprenant probablement des gens de Saint-Pierre et Miquelon. La population tire alors ses ressources de la pêche, mais aussi de l'élevage, puisque 309 moutons, 57 vaches, 70 autres bêtes à cornes, 26 chevaux, 142 volailles et 3 cochons sont dénombrés. Le recensement de 1945 montre un léger tassement de la population, qui se monte à 256 personnes.

(D'après Anna Elizabeth Kearney, 1975 : «Three census of the community of Cape St. Georges (1921, 1935, 1945)»).

- A La Grand-Terre, il n'y a que 29 habitants en 1884, vivant dans 4 maisons. Il s'agit d'une population jeune puisque 11 enfants ont moins de 10 ans et seulement 2 personnes sont âgées de plus de 50 ans. La population passe de 33 en 1891 à 110 (dont 33 enfants de moins de 10 ans et 6 personnes de plus de 60 ans) en 1911. 99 sont nés dans le village, 11 en France. Tous sont catholiques. En 1921, on trouve 25 maisons à La Grand Terre, abritant 26 familles, qui représentent un total de 135 personnes. La population reste jeune et comprend 45 enfants de moins de 10 ans et seulement 5 personnes de plus de 60 ans. (D'après R. W. Barbour, 1975). Selon nos informateurs, il n'y avait là qu'une seule famille anglophone au début des années 1930.

La colonisation des trois principaux villages de référence est récente. Leur développement date de l'époque contemporaine. Bon nombre de locuteurs actuels appartiennent à la seconde génération : leur parents étaient nés en France. Mais, une fois sur place, ces gens étaient rarement retournés en visite dans leur famille d'origine. Aujourd'hui, bien sûr, les liens sont rompus. Mais, même dans les années 30, peu de temps après l'installation, on ne recevait pratiquement pas de nouvelles des proches restés sur le vieux continent. On parlait peu de cette famille lointaine. Après leur immigration, surtout sans doute du fait de l'illettrisme et de la difficulté de communications, beaucoup perdaient complètement le contact avec leur famille de naissance. Le père de GT 07, né en France, répétait qu'il n'avait jamais plus entendu parler de son frère Alphonse. Un an après sa mort on a découvert que celui-ci vivait depuis toujours à 50 km de là. De même LC 189203 rapporte qu'on n'a retrouvé la trace d'un jeune homme ayant quitté sa famille depuis plusieurs années sans donner signe de vie, qu'à l'occasion de son mariage. Le prêtre de la paroisse avait alors reçu une demande de certificat de baptême pour établir son état civil. Il faut noter que ce thème est bien représenté dans les contes franco-terre-neuviens : les jeunes gens quittent leur famille lorsqu'ils «viennent en âge», c'est-à-dire atteignent la majorité légale.

2.5 La population amérindienne

La plupart de nos informateurs savent qu'une population amérindienne, les «Sauvages», habitait autrefois Terre-Neuve. MH 069303 rapporte :

«La dernière qu'a été pris ici, ce tait ène femme, qu'a été pris ici sus Terre-Neuve. A tait ène grosse femme, a tait pas petite. Il ont pas pu la mettre à bord du train, les portes taient trop étroites [rîres]. Il-l'avont mis sus un *flat truck* [angl. «plateau»?]. A s'appelait Mary. Y a ène place qui s'appelle pareille comme ielle. Quo-ce qu'est... J'ai oublié son autre nom». Et encore : «Y a un endroit à Corner Brook, y a comme un *cave* [angl. «grotte»], en-dessous les cailloux là, i contont qu'y avait des Indiens qui restaient là».

On ne cite cependant jamais les Beothuks, mais seulement les Micmacs, dont GT 10 affirme qu'ils ont été exterminés par les Anglais (et non pas par les Terre-Neuviens). Les informateurs eux-mêmes, certains de leurs parents ou voisins, «ont du sang indien», identifié par la couleur de la peau. «Je sommes parents avec les Indiens, pis je m'en sens bien aussi», dit avec humour GT 07.

L'attitude des Franco-Terre-Neuviens envers les populations autochtones est largement favorable, sympathique. «C'est du bon monde les Indiens», dit GT 07. Mais l'intérêt que mes informateurs portaient aux revendications des Mohawks du Québec, lors des événements de l'été

1990, était sans doute aussi prétexte à étayer leur animosité politico-économique envers cette province.

3. Aspects ethnographiques

3.1 Notes sur les conditions de vie en 1930

Cette étude sur le lexique de Terre-Neuve repose en grande partie sur des enregistrements d'entretiens à caractère ethnographique avec les informateurs. Bien que notre propos soit avant tout d'ordre linguistique, il nous paraît intéressant de donner au lecteur un aperçu des conditions de vie de cette petite communauté isolée, dans un passé qui n'est pas si lointain. La mémoire de nos informateurs témoigne de faits qui ne remontent guère, au plus loin, qu'à 1925-30.

3.1.1 La pauvreté

Le commerce local était régi par la compagnie Abbott and Aliburton, qui détenait le monopole de fait du commerce de la morue. Au printemps, la compagnie vendait à crédit aux pêcheurs ce qui leur était nécessaire pour pêcher et traiter le poisson (lignes, sel, etc.) et se payait avec la morue qu'elle leur achetait ensuite. Le solde était remis aux familles en denrées de base diverses (farine, mélasse, essentiellement), dont l'acquisition était impossible par d'autres moyens. Les bénéfices de la compagnie étaient donc au moins à triple niveau.

Tous s'accordent sur l'extrême dénuement de la population à cette époque : «Sus la péninsule de Port-au-Port, le monde tait pauvre comme des rats d'église» (GT 10). Les plus miséreux marchaient nu-pieds, dit-on, dès le printemps, et découpaient leurs vêtements dans les sacs d'emballage du sel. Les produits de nécessité étaient fabriqués localement : on coupait ordinairement les couches de bébés dans des sacs à farine ; on confectionnait la plupart des vêtements à la maison, la laine invariablement teinte en brun au moyen de décoctions de mousse. On produisait les légumes au jardin familial et on brûlait le bois que l'on abattait sur place. L'argent était donc rare dans la communauté, et l'on n'achetait guère que le thé, le sel, quelques vêtements, le tabac et la farine. Le complément de ressources nécessaire aux achats à la boutique était fourni par le travail des hommes, occupés pendant les mois d'hiver à l'abattage du bois destiné aux scieries et aux fabriques de pâte à papier dans des chantiers forestiers situés parfois loin de la presqu'île.

Dans les cas extrêmes, les parents de familles nombreuses confiaient un ou plusieurs de leurs enfants à des membres de leur parenté, qui les élevaient, sans qu'il y eût adoption véritable. MH 019204 raconte qu'il a vécu chez son oncle dès l'âge de 4 ans. Ses parents avaient quitté Maisons-d'Hiver pour Stephenville. Il se souvient que lors de ses visites, il avait de la peine à comprendre leur français, mêlé d'anglais.

Dans les conditions de vie souvent misérables de cette époque, les épaves qui échouaient sur la côte pouvaient améliorer l'ordinaire. Comme à Saint-Pierre et Miquelon, les histoires de naufrageurs ne manquent pas : on aurait allumé des fanaux dans la montagne pour provoquer l'échouage des navires. Quoi qu'il en soit de cette «tradition», la récupération des matériaux échoués donnait lieu à une farouche compétition où les plus rusés ne manquaient pas d'abuser de la crédulité de leurs concurrents. Le grand-père d'AC 07, par exemple, dissuadait ses voisins d'aller à la côte en racontant qu'il y avait trouvé un cadavre sans tête.

Il n'y avait pas alors de représentant de la loi sur place. La première station de police se trouvait à une cinquantaine de km. Les petits délits, essentiellement des vols n'étaient pas rares, semble-t-il, et restaient impunis. Mais les conflits se réglèrent à l'amiable. Et les informateurs ne font jamais état d'une quelconque insécurité. Au contraire les valeurs d'entraide et de solidarité sont toujours mises en avant.

3.1.2 La nourriture

Le poisson, dont l'approvisionnement était abondamment assuré par la pêche locale, était, bien sûr, une source importante de nourriture : frais l'été, séché et salé l'hiver. La viande de phoque était, et reste, aussi très appréciée. On se la procure au début du printemps en abattant les animaux qui se réfugient sur la banquise. La peau du phoque avait en outre de multiples usages, dont le plus important était la fabrication des *souliers* de peau*. Les Franco-Terre-Neuviens pratiquaient aussi l'élevage : au Cap, les animaux étaient laissés en liberté dans la *montagne** du printemps à l'automne. Le jardinage fournissait des légumes frais et assurait les provisions pour l'hiver. Pommes de terre, *choux*-raves*, choux et carottes étaient conservés tout l'hiver en cave. La courgette et la tomate ne sont apparues que très récemment dans les jardins. Quant aux fruits et baies sauvages, très abondants et variés, leur cueillette occupe surtout les femmes dès le milieu de l'été.

Les boissons alcoolisées étaient autrefois de production familiale. La *bière de prusse**, obtenue par la fermentation des branches d'un conifère, est réputée. Les baies conviennent aussi pour la fabrication de divers «vins». Cependant, c'est le *vin de beluet**, issu de la fermentation de myrtilles qui est le plus populaire. On y ajoute du sucre pour élever le degré alcoolique et parfois de la levure. (Voir, sur ce sujet, B. Bagola, «vin et bière : leurs désignations en français québécois», in Lavoie (éd.), 1996, pp. 81-98). Quant à la citrouille fermentée, elle fournissait un alcool, devenu rare, dont le goût évoque celui du rhum.

3.1.3 Les distractions

Les Franco-Terre-Neuviens ont un sens aigu de la fête. Le succès du festival qui se tient chaque année au Cap-Saint-Georges le prouve : pendant plusieurs jours, musiciens et chanteurs, compositeurs ou interprètes, se relaient devant une foule parfois nombreuse. Chaque activité collective se terminait autrefois invariablement par de longues veillées de danse au son du violon.

Les déguisements des *mummers**, répandus dans toute l'île de Terre-Neuve et ailleurs dans le monde anglo-saxon, ainsi que les festivités de la Chandeleur, ont récemment repris vigueur depuis la renaissance culturelle due à la formation des «groupes français». Pour la Chandeleur, les jeunes gens quêtaient dans les maisons du village, rassemblant une grande quantité de nourriture destinée au festin collectif qui précède la soirée de danse. Chaque donateur nouait une cocarde sur une perche qui accompagnait les quêteurs.

3.1.4 La médecine traditionnelle

Il n'y avait pas de médecin sur place. Le plus proche résidait à la Coupée, à plus de deux heures de route à cheval. Et, comme ailleurs à cette époque, la mortalité infantile était élevée. Les propriétés curatives des plantes étaient largement exploitées. Le souvenir, si ce n'est la pratique, de cette médecine empirique subsiste encore. On traitait le rhume avec des décoctions de *sapin**

trainard, des emplâtres ou des sirops de gomme de *sapin**. On soignait les coupures en y appliquant une feuille de plantain ou un onguent de gomme de *prusse**, chauffée et mélangée à du saindoux (LC 189204). La *ciguë** est aussi utilisée dans les emplâtres (AC 059209). La *racine* jaune* soulageait les maux de ventre, la gomme de *sapin** guérissait la diarrhée (MH 069205). L'huile de foie de morue était administrée aux poitrinaires et les *cerises** bouillies permettaient de retrouver l'appétit. On faisait boire aux nouveau-nés une décoction de fenouil sauvage pour éliminer «les gaz, les vents dans le corps». Les décoctions de racines de cassis avaient une action sur le «sang faible». Des baies de genièvre macérées avec des raisins secs donnaient une boisson destinée à «purifier le sang des femmes», c'est-à-dire à faire revenir leurs règles. Le genièvre est par ailleurs bien connu comme abortif, tout comme le *tanesi**. D'autres plantes comme la salsepareille avaient également un usage curatif, dont l'application s'est perdue.

Les animaux étaient également soignés de manière empirique. Des décoctions de *sapin* trainard* facilitaient l'expulsion de l'arrière-faix des vaches. On faisait respirer de la fumée de *godron** se consumant dans un seau à un cheval atteint de pousse. On donnait aussi aux chevaux du crin haché avec de l'avoine comme vermifuge.

3.1.5 Les déplacements

Les quelques fermiers possédaient des animaux de trait, chevaux, et surtout bovins, mais les pêcheurs seulement des attelages de chiens pour les petits transports en traîneau, l'hiver (débardage du bois surtout). On raconte qu'un chien pouvait tirer seul une charge correspondant à un *cordeau** de bois. On en attelait parfois deux, l'un derrière l'autre.

Les hommes effectuaient de longs déplacements à pied. Les fermiers, par exemple, se rendaient une fois l'an à la foire de La Coupée pour vendre des animaux. La plupart des pêcheurs passaient l'hiver dans les chantiers des exploitations forestières, parfois très loin de leur domicile, menant une vie communautaire et ne rentrant à la maison qu'à la fin de la saison. AC 04 raconte que, dans sa jeunesse, lui et ses amis se rendaient au Cap pour des séjours qui duraient plusieurs jours, voire quelques semaines : ils faisaient étape à La Grand-Terre, village distant d'une journée de marche de chez eux. Il n'était, bien sûr, pas question d'emprunter le cheval de la maison, réservé aux travaux agricoles. Et les bicyclettes, trop chères, étaient de peu d'utilité dans les chemins boueux. Durant ces escapades, à visées essentiellement amoureuses et festives, ils accomplissaient quelques travaux pour assurer leur hébergement. Ces déplacements de jeunes ont été, de toute évidence, très importants pour la cohésion de la communauté francophone et permettent sans doute d'expliquer la relative homogénéité linguistique de la presqu'île de Port-au-Port.

Les femmes parcouraient des distances plus courtes, mais transportaient de lourdes charges, presque quotidiennement, pour s'approvisionner ou troquer des marchandises. Quant au voyage à Saint-Jean, situé à l'autre extrémité de l'île de Terre-Neuve, il constituait une véritable expédition, rarement entreprise. On raconte d'ailleurs plaisamment que seuls les fous allaient à Saint-Jean (à l'asile).

3.2 Croyances religieuses et manifestations diaboliques

Le prêtre, en résidence à Lourdes, ne se rendait qu'une fois par mois à L'Anse-à-Canards et seulement une fois par an à La Grand-Terre. Les offices étaient donc rares. Pourtant, la pratique

religieuse tenait une place importante dans la vie des familles : on récitait le chapelet chaque soir et à l'heure de la messe dominicale, quand on ne pouvait pas y assister. Certains pères de familles étaient connus pour leur intransigeance sur ce chapitre, obligeant les enfants à prier à genoux pendant un temps interminable (AC 01). L'autorité des prêtres était scrupuleusement respectée et on leur attribuait un pouvoir magique de guérisseur, même si leur intercession n'était pas toujours couronnée de succès. Father Pinault, bilingue, originaire de l'Île du Prince-Édouard, a laissé la réputation d'un homme intransigent, sinon entêté, et sévère à L'Anse-à-Canards et Maisons-d'hiver.

Pour cette population très attachée à la religion catholique, il était essentiel d'avoir une «belle mort», de façon à rejoindre plus facilement le paradis. C'est pourquoi on attachait beaucoup d'importance à la toilette funèbre. On «arrangeait» le défunt de façon à ce que ses membres aient une position correcte et que son visage ne soit pas grimaçant. On gardait les morts à la maison pendant trois jours, le corps étant exposé sur une planche, un lit ou dans le cercueil et veillé par la famille et les voisins. Le cercueil n'était fermé qu'après ces trois jours, délai au-delà duquel l'état de mort pouvait être considéré comme irréversible. Il semble que le gel hivernal du sol n'ait jamais rendu les enterrements impossibles.

Comme ailleurs, on invoquait les saints pour toutes sortes de motifs, en particulier pour conjurer la foudre : «Sainte-Barbe et Sainte-Fleur sur la croix de Notre-Seigneur, tandis que le tonnerre ira, Sainte-Barbe nous conduira». Les feux-follets étaient aussi considérés comme des phénomènes inquiétants : lorsqu'il surviennent, si l'on plante son couteau dans un arbre proche, on le retrouve taché de sang le lendemain. Les manifestations diaboliques, de tous ordres, tenaient et conservent encore une grande place dans l'imaginaire des Franco-Terre-Neuviens, en particulier à travers les contes traditionnels.

L'invocation du diable dans les jurons est particulièrement crainte. GT 10, se trouvant avec un ami dans la forêt, fut pris d'un besoin urgent. Il s'exécuta sur place en disant : «Je m'en fous pas mal quand même que le diable vient, faut que je fais mon besoin». Il raconte : «J'avais pas les culottes en bas quand que j'avons vu un gros *jubier**. Le chemin tait à l'entour* de 8 ou 9 pieds de large et pis les ailes passaient, passaient le chemin». Les deux amis se précipitèrent dans une cabane proche et s'y enfermèrent. L'oiseau faisait le tour de la cabane. «Quand qu'i passait le *châssis**, i venait* tout noir là-dedans là». Et cette apparition ne les a laissés qu'après un long temps d'angoisse.

A une autre occasion, dans les mêmes circonstances, dans un endroit où la végétation était dense, notre informateur refit la même «invocation». A cet instant «le bois s'a rouvri. C'est pareil comme t'arais fait un chemin». Les deux amis détalèrent et, sortis de la forêt, entendirent un air de gigue. (Cette musique est, dans ces circonstances, un très mauvais présage : un conte traditionnel met en scène le diable joueur de violon, qui épuise les danseurs pendant des jours et des nuits de musique, au point que les malheureux finissent par s'y user les membres inférieurs. Des mois plus tard, seuls les cheveux continuent leur danse infernale !)

Les évocations diaboliques ne manquent pas dans les récits spontanés de nos informateurs :

- Un chien errant se manifeste et disparaît brutalement, sous les yeux de plusieurs témoins.
- Un homme rentre de la pêche. Ses filles voient quelqu'un descendre du canot avec lui. Pourtant le père affirme avoir été seul à tous moments.
- Un informateur entend «comme une charge de planches qui tait *garrochée** sus la *place**». Entrant dans la pièce il voit la chaise berceuse se balancer seule.

Le diable se manifeste sous des formes diverses, mais il affectionne l'apparence du chat. GT 07 raconte une aventure survenue dans sa jeunesse : son oncle de L'Anse-à-Canards lui avait donné

un chat, et elle rentrait à pied chez elle, à La Grand-Terre, tenant dans ses bras cet animal et un rouleau de peau pour faire des mocassins. Au bout de quelques temps, à la nuit noire, le chat commença à miauler et voulut s'échapper. Elle vit alors des éclairs de feu de couleur bleue parcourir le dos de l'animal et trois silhouettes géantes la suivirent pendant un mille. Ces ombres ne l'abandonnèrent qu'au moment de traverser le ruisseau de Trois-Cailloux. A son arrivée à la maison, elle raconta cette aventure à sa mère, qui lui expliqua : «un chat il a 7 poils qui *partient** au diable dans sa queue. Si tu l'arais *quitté* aller*, les hommes-là ariont...[disparu]». Le lendemain matin le chat avait disparu et n'est jamais réapparu. «Faut croire *les** hommes-là l'a pris» conclut GT 07.

La même informatrice raconte aussi que son mari étant absent pour travailler dans un chantier forestier, elle demanda à sa sœur de venir passer les nuits chez elle afin de l'aider en cas de problème, car elle était enceinte. Sa sœur vint, accompagnée de deux jeunes gens. Ils jouaient aux cartes chaque soir pendant une partie de la nuit, se comportant bruyamment et jurant. GT 07 pria Dieu de l'aider pour mettre fin à ce tapage, avec succès : cette nuit-là, plusieurs gros chats apparurent à la fenêtre. Chassés, ils ne disparurent qu'après avoir franchi le ruisseau. Mais la sœur de notre informatrice fut très impressionnée par cet épisode : «Mon Dieu, mon Dieu, ça vient des cartes ça !»

La mère de GT 07, en visite à Piccadilly, passait la nuit chez une amie avec deux petites filles. Elle vit une ombre se faufiler sur le mur, venir se mettre à genoux devant elle et faire le signe de croix avec son corps. Elle voulut palper cette apparition, mais sa main la traversa sans la toucher. L'ombre revint trois fois. La troisième fois, prise de peur, l'héroïne de l'histoire bouscula des chaises en se reculant. Ses amis se levèrent et la calmèrent en passant de l'eau sur son visage. Elle avait reconnu son frère, mort plusieurs années auparavant dans ce village. La narratrice trouve une justification de cette aventure dans le témoignage de la Bible où le Christ ressuscite et se réincarne.

Profitant de la crédulité ambiante, un individu facétieux enferme un chat dans le four de la cuisinière : le malheureux animal se débat et fait un tel tapage que les victimes de la farce croient à des manifestations diaboliques. Tel autre se couvre d'un drap blanc et court dans le cimetière pour effrayer les gens.

4. Aspects sociolinguistiques

4.1 L'environnement anglophone et le bilinguisme

Le village de Lourdes (préalablement Clam Bank Cove), qui a pris une grande extension, a été peuplé dès 1935, sous la conduite d'un prêtre irlandais, le père O'Reilly (Thomas 1983 : 46). Le gouvernement a alors concédé des terres à une trentaine de familles de pêcheurs anglophones originaires de la côte sud-est de Terre-Neuve. Nos informateurs ignorent le plus souvent les véritables raisons de cette colonisation. Certains affirment que cette immigration a été provoquée par la raréfaction du poisson sur la côte sud, d'autres qu'elle a suivi le «tremblement de terre», deux explications qui ne font probablement que traduire symboliquement le marasme de cette époque, suite à la crise économique de 1929. Quoi qu'il en soit, il semble bien que les relations de la communauté francophone avec ces nouveaux venus d'origine irlandaise, pourtant catholiques eux aussi, n'aient pas toujours été parfaites, au début de cette colonisation. Les

critiques mutuelles se focalisaient alors sur les différences linguistiques. (V. l'article POULE, par ex.). Une histoire traditionnelle illustre bien le cloisonnement des deux communautés :

«Y a un fermier qui s'en allait avec une... une charge de patates, avec son cheval. En chemin, il a renversé sa... sa charrette. Ses patates tions pas en sacs ni rien... Pis là i s'en vient un *Anglais**. *L'Anglais arrive** à lui, i dit : - Good day ! Le fermier y* dit : - Oui ! J'ai renversé* ! *L'Anglais* y dit : - What's that ? - Oh oui i dit, avec mes patates ! *L'Anglais* y dit : - Go to hell ! - C'est ça je fais, je trie les pus belles !»

L'histoire intitulée «we three» (G. Thomas 1983 : 361), montre aussi le véritable handicap que constitue l'incapacité à parler l'anglais. En résumé : «trois jeunes gars [...] s'aviont décidé d'aller chercher de l'ouvrage. Mais *dame* asteure**, i parliiont français, pas un mot d'anglais». Ils apprennent chacun un membre de phrase : «we three» [«nous trois»], «lookin for a job» [«cherchons du travail»] et «quicker de better» [«le plus vite sera le mieux»]. Au cours de leur voyage, ils trouvent un cadavre. Ils examinent le couteau qui est planté dans son dos. Un policier les surprend et leur demande : «Oo killed that man ?» [«Qui a tué cet homme ?»] Le premier dit : «we three». «Why did you kill im ?» [«Pourquoi l'avez-vous tué ?»]. Le second répond : «lookin for a job». Le policier lui dit : «But you're gonna be hung» [«Mais on va vous pendre !»]. Et le troisième ajoute : «quicker de better».

4.2 L'école

Dans les années 1920, une quinzaine d'années après le départ des Français, les Franco-Terre-Neuviens, abandonnés à l'extrémité de leur île, s'enfoncent dans la pauvreté et l'analphabétisme. Leur langue maternelle n'a aucun prestige à l'extérieur du cercle communautaire ; elle est interdite à l'école, puisque l'enseignement, quand il existe, est exclusivement donné en anglais. Les enfants, totalement francophones à l'âge d'entrer à l'école, se trouvent brutalement plongés dans un milieu qu'ils perçoivent immédiatement comme hostile, la plupart des enseignants ne parlant pas le français. La communication entre élèves et enseignants est presque nulle : «j'avons iu ène misère du diable à savoir quoi que ieusses disaient». Elle se réduit souvent aux coups de règles donnés par la maîtresse : «A l'école faulait pas parler français. Si tu parlais français, eh bien... ce tait ène *douille**, et pis pas ène petite. Et pis t'étais mis en punition, les genoux sus les cailloux... *Pourquoi* faire ?* Parce qu'une personne parlait français». Nos informateurs en gardent un souvenir cauchemardesque : «À l'école ici ce tait pas ène école, ce tait l'enfer». Les enfants n'avaient de cesse de quitter une école qui leur était étrangère. Et la plupart des parents, souvent illettrés eux-mêmes, sans conscience des nécessités de l'instruction, ne les contraignaient pas à persévérer. Par ailleurs, dès leur plus jeune âge, les filles étaient utiles à la maison, se préparant ainsi à leur futur rôle de mère de famille, tandis que les garçons aidaient leur père à la pêche. La scolarisation des francophones de cette génération a donc été très faible et la plupart n'ont de l'anglais qu'une connaissance élémentaire.

À cette époque, l'école, gratuite et non obligatoire, souffrait en outre du même dénuement que la communauté dans son ensemble : le matériel scolaire, fourni par les élèves, consistait en un galet taillé à usage de craie et une pierre plate ainsi qu'un chiffon et une bouteille d'eau pour nettoyer cette ardoise rudimentaire ! Dans ces conditions extrêmes, jointes à l'isolement, les maîtres et maîtresses d'école se succédaient rapidement, se décourageant souvent après quelques semaines. De plus, au Cap-Saint-Georges, par exemple, l'école n'ouvrait que de septembre à Noël. En janvier, il fallait s'y rendre dans le hameau voisin, à Dégra.

La pratique religieuse passait également par l'anglais, car les prêtres catholiques étaient généralement unilingues anglophones, à de rares exceptions comme celle de Father Pinault, d'illustre mémoire. Les prières, par exemple, étaient récitées en anglais. G. Thomas (1983 : 45) note : «j'ai souvent demandé à mes informateurs de me réciter des prières en français. Le plus souvent, elles étaient tellement embrouillées qu'on avait du mal à les reconnaître».

L'insécurité linguistique de cette génération née vers 1920 engendre le cycle déculturation/acculturation. Et la génération suivante s'efforcera de maîtriser l'anglais, nécessaire à toute ascension sociale. En 1940, l'implantation d'une base militaire américaine à Stephenville, distant d'une cinquantaine de kilomètres, crée de nombreux emplois salariés. Cette ville devient un pôle d'attraction essentiel et, comme l'écrit G. Thomas (1983 : 47), «si l'Église ni l'école n'avaient pu imposer l'usage de l'anglais, la prospérité économique entourant la vie américaine faillit réussir à le faire». La situation du français devient alors critique. Selon LC 189804, écolier à la fin des années 1940 : «On n'avait pas d'école français, pas un mot français à l'école. Pas un mot ! Nous autres on allait à l'école pis tous les livres c'était anglais. Pas un mot en français. Pis les professeurs taient tous [tu] anglais, i venion de Saint-Jean, de *queueque** part là».

Le vote de 1949 fait de Terre-Neuve, lointaine contrée oubliée par l'Empire britannique, une province du Canada. Au début des années 1960, les punitions pour usage du français à l'école avaient cessé, à Maisons-d'Hiver, en tous cas, mais les jeunes enfants francophones qui, pour la plupart encore, ne connaissaient pas du tout l'anglais, étaient encore scolarisés dans cette langue. Il faudra l'instauration du bilinguisme officiel, sous le gouvernement de Trudeau, pour que les francophones minoritaires retrouvent leur pleine citoyenneté, avec l'affirmation nouvelle de leurs droits linguistiques. L'évolution sera lente. Le témoignage d'une étudiante, âgée de 20 ans en 1975, est particulièrement révélateur : «When I played outside with my sisters we would act <grand> and speak english. English was the <grand> way to speak so we felt inferior to the English ; we therefore tried to speak more and more English. Why speak French ? We only needed it at home and everything that meant future success was in the English language» (G. Barter, manuscrit, C.E.F.T., 1975 : 2-3).

Plusieurs témoignages indiquent que, dans les années 70, à l'école secondaire de Lourdes, les élèves des classes terminales suivaient un cours de français quotidien de 40 minutes. L'exercice le plus habituel consistait alors à traduire un texte français en anglais, mais sans le lire en français, ce qui aurait probablement mis en difficulté les enseignants, tous anglophones. Les mots français étaient même épelés en anglais.

Le passage de l'une à l'autre langue dans la conversation n'est pas rare, comme G. Thomas (1983 : 111) l'a montré à propos des contes. Mais, bien sûr, la performance en français, comme en anglais, varie principalement avec l'âge : les plus âgés n'ont pratiquement pas eu de contact avec la langue anglaise avant leur scolarisation tandis que les plus jeunes étaient bilingues bien avant l'âge de l'école. Elle est aussi fonction de l'histoire individuelle de chaque locuteur. Une famille du Cap-Saint-Georges, dans laquelle le père et la mère sont tous deux francophones, a élevé le plus jeune de ses nombreux enfants totalement en anglais, alors que les autres enfants l'ont été en français. Même si ces parents affirment ne pas comprendre eux-mêmes les raisons de cette situation, on ne manquera pas d'observer que les faits rapportés se déroulent précisément au début des années 50, période de forte assimilation des Franco-Terre-Neuviens. L'éducation en anglais semble alors s'imposer et cette anecdote paraît typique de cette période charnière. Certains parents expliquent maintenant qu'en éduquant leurs enfants en anglais, ils avaient le souci de leur éviter les difficultés scolaires qu'ils avaient eux-mêmes connues. Ceci n'est pas forcément une justification a posteriori, car une informatrice du Cap-Saint-Georges confie qu'elle jalousait les enfants issus de mariages mixtes, qui pouvaient parler anglais avec l'instituteur ou le prêtre.

L'alphabétisation en français est devenu un important sujet de préoccupation pour beaucoup de francophones, depuis quelques années. Et ce désir s'exprime aussi parfois chez les plus âgés. Dans le village du Cap-Saint-Georges, en 1992, un professeur retraité donnait des cours du soir de français aux adultes à raison de 3 heures, deux fois par semaine. LC 03, qui avait largement dépassé les 80 ans, suivait ces cours d'alphabétisation de premier niveau, malgré les moqueries de son mari, avec d'autres femmes, toutes âgées, semble-t-il. Parmi les hommes de cette génération, quelques-uns lisaient le français. Ils avaient tous acquis cette pratique, hors de l'école, le plus souvent par eux-mêmes, avec des motivations diverses. AC 05, par exemple, racontait que son intérêt pour la lecture du français n'était suscité que par celui qu'il éprouvait pour les récits de matches de boxe dans le journal montréalais *La Presse*. Il avait appris à lire le français à l'âge de 12 ans, avec l'aide de son père, né en France. A plus de 90 ans, il consacrait ses loisirs à la lecture, de préférence à la télévision.

Les débuts de la scolarisation en français n'apparaissent qu'en 1975, avec l'ouverture d'une école bilingue à Cap-Saint-Georges (Thomas 1983 : 50). Mais l'environnement des élèves reste très largement anglophone et la connaissance de la langue anglaise demeure indispensable. Tous les Franco-Terre-Neuviens sont aujourd'hui capables de soutenir une conversation dans les deux langues, même si leur anglais n'est pas toujours plus académique que leur français. (V. à ce sujet, par exemple, Widdowson 1991). Le bilinguisme est aujourd'hui de règle dans la communauté francophone. Je n'ai pas retrouvé les «quelques exceptions» de personnes unilingues francophones qu'évoque G. Thomas (1983 : 41).

4.3 Le français du Canada comme nouvelle norme

Le parler de Terre-Neuve est indéniablement considéré par ses locuteurs comme du français. Les Franco-Terre-Neuviens n'en doutent jamais. Ils assimilent même souvent purement et simplement leur parler au français de France, même si beaucoup d'entre eux n'ont jamais entendu cette variété. Le français de Saint-Pierre, pas tout à fait représentatif du standard international (Brasseur-Chauveau 1990), peut constituer un substitut du beau langage et il est parfois cité comme tel ; mais il reste tout aussi lointain, les rapports entre les deux communautés étant peu fréquents et limités à des groupes restreints (participation à des célébrations folkloriques, par exemple). Mon expérience personnelle dans les villages franco-terre-neuviens est d'ailleurs significative. Mes informateurs, sachant pourtant que j'étais un «Français de France», n'ont jamais reconnu leur français de référence dans mon propre parler. Ils le considéraient, bien sûr, comme insolite, comme peut l'être pour eux le français de Saint-Pierre et Miquelon, mais l'assimilaient tout aussi bien au français québécois. Il est vrai qu'en enquête, pour faciliter la compréhension, je m'efforçais d'utiliser un vocabulaire semblable au leur, en particulier pour ce qui concerne les anglicismes.

A une période plus récente, longtemps après le rattachement de Terre-Neuve au Canada (1949), quelques liens se sont tissés avec le standard régional peu à peu élaboré par les Québécois et aujourd'hui largement diffusé, en particulier par les médias. Mais cet effet reste très limité, car les programmes français de Radio-Canada, pourtant accessibles dans tous les foyers ne sont guère regardés ou écoutés, si ce n'est tout à fait accidentellement. Je l'ai constaté par moi-même bien souvent¹. C'est que les Franco-Terre-Neuviens sont accoutumés depuis longtemps à enten-

¹ Dans le domaine lexical, on peut remarquer, par exemple, que les Franco-Terre-Neuviens n'utilisent pas le québécoisme *plate* «ennuyant, peu intéressant» (Bélisle), que les dictionnaires français relèvent comme un

dre l'anglais, aussi bien l'anglais régional qu'ils parlent que celui de l'école, qu'ils ont tous appris peu ou prou. En outre, ils perçoivent nettement le français des médias canadiens comme étranger à leur propre parler, stigmatisant en particulier le phénomène de l'assibilation, qui leur est totalement étranger. (Ce trait phonétique permet de différencier la plupart des parlers québécois des parlers acadiens. Il n'est donc pas surprenant d'enregistrer les mêmes observations dans d'autres communautés acadiennes, comme à Saint-Pierre et Miquelon [Brasseur-Chauveau 1990: 6]). Il est, malgré cela, difficile d'apprécier la gêne que représente l'ensemble des écarts phonétiques pour la compréhension. Quoi qu'il en soit, le sens des «gros mots», c'est-à-dire des mots d'allure savante, leur échappe souvent. Il faut dire que les Franco-Terre-Neuviens satisfont facilement leurs besoins nouveaux en matière lexicale par le recours à l'anglais. Les exemples abondent dans tous les domaines techniques, spécialement dans celui de la pêche, que ce soit par emprunt direct ou calque comme *maison verte* pour l'anglais *greenhouse* «serre». (À l'inverse, le conteur Émile Benoît traduisait facétieusement *parapluie*, prononcé *pèrapluie* par un néologisme anglais *rain father*, soit «père à [de] pluie» !)

L'inquiétude de la communauté franco-terre-neuvienne concernant le développement ou au moins le maintien du français se focalise sur la question de l'enseignement et de sa finalité. Avec l'enseignement du français se pose la question de la norme, jusqu'ici totalement étrangère aux préoccupations locales. Quelle variété doit-on enseigner ? Pour la plupart, la réponse s'impose d'elle-même : il faut enseigner un français efficace, qui soit reconnu de tous. Pourquoi, en effet, enseigner le français de Terre-Neuve, que l'on connaît sans avoir à l'apprendre et dont l'utilité à l'extérieur de la communauté est à démontrer ? Cette variété, outillée, utile immédiatement, est indubitablement incarnée par le québécois, qui représente le mieux la francophonie en Amérique, même si les Franco-Terre-Neuviens affirment avoir peine à la comprendre et si, pour diverses raisons, ils la rejettent. Par ailleurs, faute d'un nombre suffisant d'enseignants locaux, il est nécessaire de faire appel à des personnes extérieures à la communauté.

Pour demeurer francophones dans le monde moderne, les Franco-Terre-Neuviens sont ainsi enfermés dans un cercle vicieux : forcés d'apprendre une variété dans laquelle ils ne se reconnaissent pas véritablement et d'assimiler la norme dominante, canadienne ou plutôt québécoise en l'occurrence, ils perdent une large part de leur identité collective originelle. Ils vivent, pour ainsi dire, une seconde acculturation et risquent finalement de nier leur spécificité en voulant la préserver. On comprend que les débats sur l'école aient pu provoquer de vifs conflits à l'intérieur de la communauté et le désarroi des plus âgés. C'est ainsi que telle informatrice de la Grand-Terre se dit «détournée du français». Le français des anciens n'est plus la norme, lui a-t-on répété, c'est le français de l'«école française» actuelle qui l'est devenu. «Avant le français tait nice [angl. <bon>] par ici, *asteure** i est pus bon», dit-elle.

Ce sentiment s'exprime aussi de manière explicite dans le raisonnement subtil, que tient un informateur de La Grand Terre, né en 1930 : «Dans Québec, i disent *nous sommes*. Tu vas trouver ça dans les 1600 et 1700, *ayou**-ce que nous autres je disons *je sons*, *we are*, en anglais [...] Leur langage... leur français est un *tit** peu de chaque siècle, vous savez hein !... Un tit peu de chaque siècle, et pis tout [tut] mis ensemble, et pis c'est pour ça qu'i parlont si ancien, *ayou-ce* que nous autres je parlons dans les 1800, *ayou-ce* que les *scientists* [angl. <scientifiques>] taient meilleurs que dans les 1685». Ce dernier argument est imparable, aux yeux de mon informateur, pour qui la science et la langue ont forcément progressé avec le temps !

régionalisme du Canada pour «ennuyeux, monotone ; bête, idiot» (TLF 13, 531b). Cet adjectif est massivement attesté au Québec (ALEC 2260b «ennuyant, monotone») mais beaucoup moins dans les parlers acadiens et même pas du tout en Nouvelle-Écosse (Ø ALEC, *ibid.* ; Ø Poirier, Thibodeau, Boudreau), d'où sont originaires les familles acadiennes de Terre-Neuve.

Le même informateur donne d'autres exemples, dont certains peuvent surprendre : «[les Québécois] i disent *contre ayu**-ce que nous autres je disons *à la rencontre**», ce qui est exact mais, du point de vue normatif, ne plaide pas pour le FTN. De la même façon, il oppose le français/québécois, *nous sommes* au FTN *je sons*. Plus étonnant encore : les Québécois diraient *plus tôt* pour *plus tard* !

Mais le rejet de la norme canadienne, ou plutôt québécoise, s'accompagne souvent d'un sentiment de culpabilité, car le maintien du français dans la communauté est évidemment profitable, en terme d'emplois bilingues par exemple, sinon de développement économique, pour la jeune génération. Dans ces conditions, l'insécurité linguistique ancienne, vis-à-vis de l'anglais, a fait place à une nouvelle forme de malaise diglossique face au français normé. Pour certains, parmi les plus âgés, la valeur refuge devient ou reste alors la pratique de l'anglais. Dans ce désarroi, l'intégration au monde anglophone si proche, péniblement réalisée, peut paraître désormais préférable à l'adhésion à un monde francophone lointain, passant par l'assimilation de normes étrangères à la communauté. L'ouverture au monde extérieur est, de ce fait, particulièrement malaisée, car l'insécurité est double : en anglais comme dans le français que l'école a choisi de promouvoir. La référence à une autre variété de français apparaît aujourd'hui comme une exigence nouvelle, qui perturbe les plus vieux, qui se sentent désavoués. L'acquisition de cette nouvelle norme risque, dans un premier temps, de remettre en question la cohésion de la communauté. Elle constitue peut-être même un danger pour le maintien du français comme véritable langue ethnique.

En France, les parlers dialectaux d'oïl connaissent une situation similaire : ils se fondent peu à peu dans la langue nationale, en gardant de leur passé quelques spécificités, le plus souvent lexicales, d'extension géographique variable, éventuellement issues du substrat dialectal, que nous appelons des régionalismes. Mais là la question de la langue d'enseignement est réglée depuis longtemps !

5. La marginalisation du franco-terre-neuvien

Le français de la péninsule de Port-au-Port est véritablement marginal, à la fois géographique et linguistiquement. Il s'est transmis de manière exclusivement orale depuis plusieurs générations, jusqu'à ces dernières années. Il a couru sur son erre, pour prendre une image maritime, ne subissant aucune contrainte normative externe, et s'est sensiblement modifié dans certaines parties du système. Il comprend des traits, surtout lexicaux, facilement identifiables, qui n'appartiennent pas au français général. Il en partage beaucoup avec quelques parlers acadiens, spécialement ceux de l'Île du Cap-Breton, conformément à l'origine de la majorité de sa population, d'autres avec le français du Canada en général, quelques-uns avec le français des pêcheurs terre-neuvas de Saint-Pierre et Miquelon. De ce fait, on y observe plusieurs traits répandus notamment dans les parlers gallos et dans ceux de l'extrême sud de la Normandie. Les différents phénomènes spécifiques s'ajoutent, se superposent sans se détruire. Nous avons très souvent observé que les usages morphologiques varient, y compris chez un même locuteur, parfois dans la même phrase. Cette grande liberté est extrêmement déconcertante et rend la description difficile, à moins qu'on ne s'en tienne aux traits qui s'écartent de la norme actuelle du français, en faisant le même sort aux usages rares et fréquents. Il ne semble donc possible que

de décrire des tendances et bien difficile de dégager une norme endogène, ce dont se soucient d'ailleurs fort peu les Franco-Terre-Neuviens eux-mêmes.

La transcription du corpus oral pose des problèmes qui ne peuvent être résolus que par une analyse globale. Soit, par exemple, l'énoncé suivant :

«J'allions là tous les soirs porter des *lunchs** à les hommes qui [pe]fe à* les *trappes**, là, l'*épélan**». (AC 068101).

Cet énoncé n'est pas conforme à l'usage des parlers acadiens, selon lequel le locuteur aurait dit *pêchiont*. Il reste alors deux possibilités : ou bien il s'agit d'une forme française et nous devons transcrire *pêchaient*. Dans ce cas, nous constatons la présence dans la même phrase d'une forme régionale (*j'allions*) et d'une forme du français général (*pêchaient*). Ou bien il s'agit d'une forme locale, sans accord du verbe avec le sujet pluriel et nous transcrivons *pêchait*. Cette dernière solution ne manque pas de correspondants en FTN, puisque les exemples de non-accord du verbe y existent en abondance, que ce soit dans la proposition principale : «Les années a passé je m'a appris en anglais un peu» ou dans la relative : «23 jeunesses qu'a venu !» [«23 jeunes gens qui sont venus !»]. Mais il n'en reste pas moins que la transcription *pêchait*, au singulier, repose-rait sur un choix, sinon un présupposé qui privilégierait l'écart maximal par rapport au français normé, ce que nous avons évité dans la mesure du possible.

Nombre d'énoncés que nous rencontrons dans notre corpus et qui sont transcrits dans les exemples d'emplois de ce dictionnaire sont souvent inconcevables en français normé. Ici, aucune régulation externe ou interne n'intervient et tout semble permis, au moins au premier regard de l'observateur. On remarquera que plusieurs phénomènes se retrouvent constamment, à divers degrés, dans les français marginaux et dans les créoles (Brasseur 1997) et que nombre de ces traits se rencontrent également, dans la période de l'apprentissage de la langue par le jeune enfant.

6. Le corpus

Sauf exception, les enquêtes ont été intégralement enregistrées sur bande magnétique.

6.1 L'enquête

Le corpus est constitué, dans sa plus grande partie, d'enquêtes de terrain effectuées par moi-même (en novembre 1981, août 1984, juin-juillet 1987, août-septembre 1990, août-septembre 1992 et janvier 1998).

Les enquêtes se sont déroulées en trois phases successives. J'ai d'abord enregistré des contes et des conversations informelles auprès d'un premier groupe d'informateurs de L'Anse-à-Canards. (Des particularités lexicales ont aussi été mises à jour dans les contes recueillis et transcrits par G. Thomas, 1983). J'ai ensuite utilisé un questionnaire élaboré essentiellement à partir des questions traitées dans l'ALEC, des relevés lexicographiques effectués par Jean-Paul Chauveau et moi-même à Saint-Pierre et Miquelon et de ma pratique de terrain dans les Provinces-Maritimes. Enfin, j'ai utilisé la même méthode que celle qui avait fait ses preuves à Saint-Pierre et Miquelon (Brasseur-Chauveau, 1990 : 13) : j'ai proposé systématiquement aux infor-

mateurs les mots du corpus déjà recueillis, parfois de manière volontairement déformée, de façon à en tester la validité. Ce travail a souvent permis de dégager d'autres emplois de ces mots, et aussi une foule d'autres régionalismes. Le succès de cette méthode est largement dû aux qualités exceptionnelles de plusieurs informateurs, capables de supporter ces conditions d'enquêtes pendant plusieurs heures. L'un d'entre eux, âgé à l'époque de près de 90 ans, s'est étonné de me voir mettre fin à la séance après toute une matinée et une partie de l'après-midi à ce régime!

Des exemples d'emplois sont aussi empruntés aux enquêtes d'étudiants et de chercheurs en folklore de l'Université Memorial de Saint-Jean de Terre-Neuve (en 1974, 1977, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984 et 1985) : G. Barter, G. Butler, M.-A. Desplanques, L. Gallant, F. Gibbons, D. Juhel, T. Rowe, G. Thomas, H. Tuton. J'ai écouté et dépouillé ces enregistrements sur place, au Centre d'Études Franco-Terre-Neuviennes. (Voir l'annexe 2 à la suite de la *Bibliographie*). Les citations tirées de ces enregistrements sont au nombre d'environ 300, soit environ 6% des 5405 que compte l'ouvrage.

6.2. Le codage des références à l'enquête

Le codage des références aux enregistrements (pour une face de cassette audio) a été réalisé de la manière suivante :

- Les deux lettres représentent le lieu de l'enregistrement :
 - AC [L'Anse-à-Canards]
 - GT [La Grand-Terre]
 - KI [Kippens]
 - LP [Longue Pointe]
 - LC [Le Cap-Saint-Georges]
 - MH [Maisons-d'Hiver]
 - ST [Stephenville]
- Les deux premiers chiffres représentent l'informateur. [La numérotation a été faite selon l'ordre alphabétique]. Si ce sont 00, c'est qu'il y a au moins deux informateurs, non identifiables.
- Les deux chiffres suivants représentent l'année de l'enquête.
- Les deux derniers chiffres représentent le numéro d'ordre de l'enregistrement. Si ce sont 00, il ne s'agit pas d'un enregistrement, mais de notes de terrain.

Ex. : AC 018304 représente une référence au quatrième enregistrement de l'année 1983 de l'informateur n° 1 de L'Anse-à-Canards.

N. B. : Un bon nombre de citations tirées de mes propres enquêtes effectuées avant 1992 ne sont pas référencées. Elles concernent exclusivement L'Anse-à-Canards.

7. Les informateurs

Stephenville

1 informateur.

Kippens

2 informateurs : 1 homme [KI 01] et 1 femme [KI 02].

L'Anse-à-Canards

16 informateurs : 12 hommes [AC 01, 02, 03, 04, 05, 07, 10, 11, 12, 13, 14, 16] et 4 femmes [AC 06, 08, 09, 15]. Les informateurs principaux, véritables mémoires de leur village sont AC 05 [né en ±1905] et AC 01 [né en 1913]. Les informateurs secondaires sont AC 09 et AC 10 [couple né en ±1925], AC 04 [né en 1915]. Les autres informateurs ont été occasionnels.

Longue Pointe [écart situé à environ 10 km de L'Anse-à-Canards]

2 informateurs : Un couple dans lequel l'homme (LP 02) est né un peu avant 1900. Cette enquête, effectuée en 1981, a été à l'origine de l'idée du dictionnaire.

Maisons-d'Hiver

6 Informateurs : 5 hommes [MH 01, 02, 04, 05, 06] et 1 femme [MH 03]. Les apports principaux sont dus à MH 01 [né en 1932], MH 05 [né en 1917] et MH 06 [né en ±1925].

La Grand-Terre

15 informateurs : 8 hommes [GT 03, 04, 06, 10, 11, 13, 14, 15] et 7 femmes [GT 01, 02, 05, 07, 08, 09, 12]. Les informateurs principaux sont GT 13 [né en 1926] et surtout GT 10 [né en 1930].

Le Cap-Saint-Georges

14 informateurs : 10 hommes [LC 01, 02, 04, 05, 06, 09, 11, 12, 13, 14] et 8 femmes [LC 03, 07, 08, 10, 15, 16, 17, 18]. Les informateurs principaux sont LC 02 [né en ±1900] dont les talents de narrateur sont tout à fait exceptionnels, LC 18 [née en 1917] et LC 14 [fils de LC 18].

8. Les articles du dictionnaire

8.1. Mots retenus comme entrées

S'agissant d'un dictionnaire différentiel, je n'ai retenu que les mots qui ne sont pas attestés dans les principaux dictionnaires contemporains (TLF, Rob, GLLF) ou qui n'y figurent qu'avec des marques d'usages spécifiques.

Dans la situation de contact du FTN avec l'anglais, les mots de cette langue sont susceptibles de pallier les insuffisances ou les oublis momentanés des locuteurs. Je n'ai retenu en entrée que les mots anglais dont je n'ai pas entendu d'équivalent en FTN, à l'exception des termes techniques, qui ont été écartés. Si des mots anglais non retenus en entrée apparaissent dans les exemples, ils sont notés en italiques et traduits, avec la mention *angl.*

Les entrées verbales entre crochets concernent des infinitifs «restitués» : ces verbes ne figurent pas à ce mode dans le corpus.

Les prononciations locales spécifiques, surtout si elles sont régulières, ne justifient pas une entrée. V. § 9.

8.2 La transcription phonétique

Elle est systématiquement donnée pour les mots d'entrée, en alphabet phonétique dit international (API). Les mots anglais qui figurent dans les exemples et qui ne sont pas retenus en entrée se prononcent selon les règles de l'anglais d'Amérique et, particulièrement, de l'anglais de Terre-Neuve. (Voir l'introduction du *DNE*).

8.3 Les graphies

J'ai généralement respecté l'orthographe usuelle du français en ne signalant pas les phénomènes phonétiques réguliers comme la réduction du groupe final [tr] en [t], par exemple. Les adjectifs se présentent souvent sous une forme épïcène : *blanc, sec*, etc. Cependant, pour les adjectifs en *-é/-ée*, par ex., lorsque la forme du féminin est semblable à celle du français de référence, j'ai conservé l'accord au féminin dans les citations, afin de ne pas gêner le lecteur.

Les mots où [ɛR] est en syllabe fermée se présentent indifféremment sous la forme [aR] ou [ɛR]. Les formes régionales en [aR] ou [ɛR] ne figurent cependant pas en entrée si elles ne présentent que cette différence phonétique avec le français de référence.

Il me semblait trahir le français de Terre-Neuve en orthographiant certains mots sous une forme qui ne reflète jamais la prononciation locale, même soignée, de mes informateurs. J'ai donc conservé telles quelles certaines formes typiques du français populaire comme *p't-ête* «peut-être», *t'sais* «tu sais», *pus* «plus», *putôt* «plutôt», *pace que* «parce que» (dont la forme standard n'est pas attestée dans le corpus) ou *ène* «une». De même, la gémination du *l* du pronom personnel *le*, que l'on entend en français populaire dans «je l'ai», par exemple, est notée *l-l*. Enfin, les *hein, là, tu sais*, et autres tics de langage sont, en principe, tous notés. Il en est, bien sûr, de même pour *i dit*, en incise, qui joue un rôle majeur dans l'énonciation, en l'absence de style indirect.

Les formes du français de référence voisinent avec les formes régionales pour diverses raisons, notamment parce que la compétence linguistique des informateurs est très variable : certains, peu nombreux, ont une petite connaissance livresque du français normé de France, quelques-uns, parmi les plus âgés, ont appris la langue des immigrants français de première génération. Quoi qu'il en soit, les prononciations particulières sont indiquées entre crochets. Les citations sont tirées telles quelles des bandes magnétiques et n'ont subi aucune normalisation. Ainsi, par exemple, concernant les finales en [t] articulé, *tout* peut se prononcer [tu] ou [tut]. Cette dernière prononciation est toujours signalée.

Pour les emprunts anglais considérés comme occasionnels ou non intégrés, j'ai toujours conservé l'orthographe d'origine. Ceci vaut notamment pour les pluriels irréguliers, même si les Franco-Terre-Neuviens ont, en anglais, une prononciation invariable pour les mots comme *fish*, pl. *fishes*. Pour les mots inclus dans la nomenclature, tout en maintenant généralement l'orthographe d'origine, j'ai adopté les règles du français : l'adjectif *tough*, par exemple, peut recevoir l's du pluriel.

8.4 Exemples d'emplois

Ils sont suivis de la référence à l'enregistrement, selon le codage indiqué au § 6.2. Je me suis efforcé de donner trois citations pour chaque mot ou emploi, en les choisissant dans chacune des principales communautés enquêtées : L'Anse-à-Canards (à laquelle on rattachera Maisons-d'Hiver et Longue Pointe), La Grand-terre, Le Cap-Saint-Georges. Les citations sont numérotées de façon à faciliter la recherche dans les renvois. Le mot d'entrée qu'elles illustrent est en gras dans le texte.

Les exemples sont peu fréquemment définitoires (v., par exemple, *limoneux* 1, *malicieux* 1, *marisier* 1, *milou* 1, 3, *mouillasser*). Ils peuvent préciser l'emploi des mots (genre, nombre, mode gouverné par les conjonctions, etc.), apporter des commentaires de type linguistique (ex. : *car*, *jelly* 2, *mocauque* 1, *scallop* 1) ou sociolinguistique, comme ceux qui ont trait à la résistance à l'anglicisation (ex. : *langage* 1, *pour* 14, *tiendre* 23) au bilinguisme (ex. : *appliquer*, *autre* 8, *tapée* 2, *T.V.*) ou à l'école (ex. : *canton*, *douille* 2) mais, surtout, ils ont une valeur ethnographique, culturelle, portant sur les techniques anciennes (ex. : *chique* 1, *lessi* 2, *mort-pelé* 1, 2), les jeux (ex. : *boule* 4, *mécanique* 4, *rotte* 1), les croyances (ex. : *marionnettes* 1, 2, 3, *mausesse* 4, *lune* 3, 4, 5, 6), la sociabilité (ex. : *monde* 9, *main* 4) l'histoire locale, le folklore (ex. : *mummer* 3, *musique à bouche*), les plaisanteries traditionnelles (ex. : *alouette* I-2, *mouron* 1), etc.

Les exemples, numérotés s'il y en a plus d'un, sont classés selon un ordre «géographique» : L'Anse-à-Canards, Maisons-d'Hiver, Le Grand-Terre, Le Cap-Saint-Georges, Kippens, Stephenville.

La transcription graphique des exemples obéit aux mêmes règles que celles que Jean-Paul Chauveau et moi-même avons adoptées pour le *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon* : «Chaque signe de ponctuation marque une rupture dans le débit. Les points de suspension notent spécialement une prolongation de la syllabe finale ou une hésitation sur la syllabe initiale. Les crochets entourent les interventions du transcripteur qui peuvent être des coupures, des explications nécessaires au lecteur privé de contexte, ou encore des notations de données non discursives telles que gestes ou rires». (1990 : 27).

Certains mots ne figurent que dans un seul exemple d'emploi, le plus souvent parce qu'ils n'ont été employés par les informateurs que dans des contextes pauvres ou particulièrement peu explicites, qui ne méritaient pas d'être relevés. Quelques-uns, rares, sont des hapax et sont signalés comme tels.

8.5 Renvois

Dans les exemples, les mots en italique et suivis d'un astérisque renvoient à l'entrée correspondante, ce qui permet d'enrichir l'information. Dans les composés, l'astérisque est placé à la suite de l'élément de composition qui figure en entrée. Pour les verbes, un renvoi à l'infinitif est donné lorsque la forme n'appartient pas au français normé. Cependant, sauf cas particulier, afin

de ne pas surcharger les textes, l'astérisque n'est pas noté après les pronoms *je* <nous> *i* <il, ils> *il* <il, ils> *a* <elle> et *alle* <elle> ainsi qu'après le relatif *qu'* <qui (devant voyelle)>, la conjonction *pace que* <parce que> et la préposition *sus* <sur>, dont l'équivalent standard est rarement employé, ainsi qu'après les formes verbales fléchies, lorsqu'elles sont conformes aux paradigmes locaux. De la même façon, les formes verbales notables rencontrées dans le corpus sont signalées, à l'exception de celles des verbes *être* et *avoir/aoir* et de la 1^{re} sg. de l'ind. prés. du v. *aller* : *je vas* <je vais> .

Parallèlement, à la suite de chaque emploi, figure l'indication d'autres exemples où il se trouve attesté (mot d'entrée accompagné du numéro de l'exemple). Ces renvois ont toujours été limités arbitrairement à 20.

8.6 Les notices historiques et comparatives

Chaque article se termine par une notice historique ou comparative, avec des renvois systématiques au *FEW*, lorsque le mot n'appartient pas à la langue moderne, aux dictionnaires français contemporains (*TLF*, *Robert*, *Grand Larousse de la langue française*), à la lexicographie canadienne et du parler acadien de Louisiane, ainsi qu'aux données, parfois inédites, des atlas linguistiques régionaux français. Les rapprochements avec les créoles à base lexicale française m'ont aussi paru intéressants, car la transmission orale y a parfois produit les mêmes effets qu'à Terre-Neuve : aphérèse, agglutination de l'article, évolutions phonétiques, etc.

La part de l'anglais est importante dans le français de Terre-Neuve et les références à cette langue sont nombreuses, y compris dans ses spécificités régionales, recensées par le *DNE*.

N. B. 1 : J'entends par *parlers acadiens* du Canada les parlers des Provinces-Maritimes [Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard], et, sur le territoire de la province du Québec, ceux de la Côte-Nord (de Blanc-Sablon à Sept-Îles), de l'île d'Anticosti, de la côte sud de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

N. B. 2 : *Parlers du Canada* inclut les parlers acadiens du Canada et les parlers québécois. C'est en ce sens que, dans les notices, le «Canada» est parfois différencié de Terre-Neuve.

9. Remarques phonétiques

Les locuteurs francophones de la presqu'île de Port-au-Port sont convaincus d'une variation intralinguistique, suivant des contours tracés par leurs origines ancestrales. Ces délimitations se traduisent souvent en termes géographiques, témoignant souvent de la simple volonté, inhérente à toute communauté linguistique, de se différencier par rapport au voisinage. Tel habitant de La Grand-Terre nous affirme, par exemple, que les gens de L'Anse-à-Canards parlent plus lentement. Mais le critère le plus opérant est l'origine familiale des individus. «Nous autres je sons des Français de France. Je tions nés à La Grand-Terre, mais je sons des Français, nos pères...». L'ordre d'importance est clairement établi : l'origine familiale l'emporte nettement sur le lieu de résidence, quoique le même informateur soit amené à nuancer ses propos en constatant que la distinction traditionnelle entre Acadiens et Français s'efface progressivement, puisque : «Y a une *tapée** de... des filles du Cap qu'est mariée à La Grand-Terre».

Certes les patronymes acadiens sont plus nombreux au Cap-Saint-Georges qu'à La Grand-Terre ou à L'Anse-à-Canards. (V. aussi Thomas 1983 : 30). Mais le franco-terre-neuvien présente, de nos jours en tous cas, une certaine homogénéité et la proportion de régionalismes d'origine acadienne est élevée dans chaque village de référence.

Quoi qu'il en soit, une étude phonétique de détail du FTN devrait envisager au moins deux parlers distincts, L'Anse-à-Canards et Le Cap-Saint-Georges se situant aux deux pôles extrêmes. «C'est pas notre son» dit-on à L'Anse-à-Canards à propos de La Grand-Terre et du Cap.

Nous nous en tiendrons ici à quelques remarques d'ensemble.

9.1 Les voyelles

Le système vocalique du FTN, manifestement en pleine évolution, est très instable. On y observe fréquemment des évolutions phonétiques divergentes sinon contraires à l'intérieur d'une même communauté. Les quelques remarques qui suivent ne peuvent donner qu'une idée approximative de la réalité du terrain, multiple et complexe.

9.1.1 Voyelles tendues

Comme ailleurs au Canada, les voyelles [i], [y], [u] en syllabe fermée s'ouvrent pour aboutir respectivement à [ɪ], [Y] (proche de [œ]) et [U]. Ex. :

[pɪp] <pipe>, [ɾɪp] <ripe>, [vɪt] <vite>, [ʃɪk] <chique>, [fɪg] <figue (de tabac)>, [avis] <vis>, [tris] <triste>, [arɪm] <arrime>, [babɪn] <babine>, [lɪn] <ligne>, [pɪr] <pire>, [pɪl] <pile>,

[ʒɪYp] <jupe>, [mɪnYt] <minute>, [pYs] <puce>, [brYm] <brume>, [lYn] <lune>, [fɔrtYn] <fortune>,

[ʃalUp] <chaloupe>, [d(ə)bUt] <debout>, [mUk] <moule>, [ʃUs] <souche>, [farUf] <farouche>, [fUrʃ] <fourche>, [pitUn] <pitoune>, [pUl] <poule> .

9.1.2 Le [a]

L'opposition phonologique entre [a] et [ɑ] se maintient généralement bien en FTN. Ex. :

[ba] <bas>, [arpa] <repas>, [bwa] <bois>, [flakɔ] <flacon>, [parɛ̃] <parrain>, [karɔl] <carriole>, [ʃarɔɲ] <charogne>, [ʃhato] <château>, [amare] <amarrer>, [baro] <barreau>, [kalɔt] <calotte>, [batir] <bâtir>, [batɔ] <bâton>, [kase] <casser>, [ʃasi] <châssis>, [tase] <tassée>, [ʒaze] <jaser>, [braje] <brailler>, [kaju] <caillou>, [ʃak] <chaque>, [bar] <barre> [lar] <lard>, [malad] <malade>, [ab] <arbre>, [sab] <sable>, [aʒ] <âge>, [baɟ] <baille>, [korɑɟ] <koral> <corail>, [kav] <cave>, [blam] <blâme>, [ʃas] <châsse>, [bras] <brasse>, mais [brase] <brasser> .

Elle peut même jouer un rôle fonctionnel comme dans [nwa] <oie> et [nwa] <noix> .

Nous avons cependant relevé de nombreux doublets, comme : [ʃa], [ʃɑ] <chat>, [apɛ], [ɑpɛ] <après>, [bra], [brɑ] <bras>, [rwa], [rwa] <roi>, [kakaɟe], [kakaɟe] <cacailler> [kakawi], [kakawi], [kakawi] <cacaoui>, [karɔte], [karɔte] <carrauté>, [arməna], [armena] <almanach>, [kabarwa], [kabarwa] <caberouet>.

9.1.3 Le [æ]

9.1.3.1 Dans les emprunts à l'anglais. Ex. : *back, foreman*.

9.1.3.2 Issu de [a]

- En syllabe ouverte : [ã fæmi] «en famille», [læve] «laver», [akæʒe] «encager», [blædʒe] «blagner», [klære] «éclairer», [flæte] «flatter».
- En syllabe fermée : [dæm] «dame !», [kabæn] «cabane» (LC 11), [ʃekæn] «chicane», [babæʒ] «oiseau limicole» (AC), [ʃuræv] «chou-rave, navet», [pæt] «patte», [muʒæʒ] «mouillage», [plæs] «place», [væʃ] «vache».

9.1.3.3 Issu de [ɛ]

- En syllabe ouverte : [spære] «espérer», [dezære] «déserrer», [væryr] «vertue».
- En syllabe fermée : à l'exception de [kræʎ] «querelle», qui est usuel, les exemples relevés concernent le groupe [ɛr] : [tʃwær] «cuillère», [pær] «père», [mær] «mer», [travær] «travers», etc.

9.1.4. La nasale [ã] du français

La prononciation [ẽ], typique des parlers québécois, s'observe rarement en FTN : [sẽ] «sang», [siz ẽ] «six ans».

9.1.5 [ə] et [e] intérieur

Un [ə] ou un [e] intérieur, non accentué s'amuit dans quelques mots, comme : [kræʎ] «querelle» (LC 14), [bleʎ] «belette», [mlas] «mélasse», [sleʎ] «sellette» .

9.1.6 La graphie *oi* du français

Elle se réalise [wa], [wa], [we] ou [we].

9.1.6.1 En finale absolue, on observe la prononciation [wa] :

[dwa] «doigt», [trwa fwa] «trois fois», [bwa] «bois»
ou [wa] (v. 9.1.2) : [mwa] «mois», [kwa] «quoi», [patwa] «patois». Exception : «Moi» se présente toujours sous la forme [mwe] au Cap-Saint-Georges, mais [mwa] à La Grand-Terre.

9.1.6.2 A l'intérieur, en syllabe ouverte, on note [wa], [we] ou [we] :

[pwazõ] «poison», [pwasõ] «poisson», [swasõt] «soixante», [bwæze] «boisé», [swære] «soirée», [krweze] «croiser».

9.1.6.3 En position entravée, on note [wɛ] (surtout devant [ʀ]), [we], plus rarement [wa] : [frãbwɛz] <framboise>, [bwɛt] <boîte>, [swɛʀ] <soir>, [mãʃwɛʀ] <mâchoire>, [mɔnwɛʀ] <menoire>, [wɛʀ] <voir>, [pwev] <poivre>, [vwɛl] <voile>, [frãbwɛz], [vwɛl] <voile>, [krwɛʀ] <croire>, [pwɛʀ] <poire>.

9.1.7 Ouverture de voyelles

9.1.7.1 [e] > [ɛ] > [ɛi] ou [a] en finale :

Dans certaines terminaisons nominales, un [ɛ] franco-terre-neuvien correspond à un [e] du français de référence. Cette tendance se manifeste peu à L'Anse-à-Canards (AC 06). Elle est beaucoup plus régulière à La Grand-Terre et au Cap-Saint-Georges : [kafɛ] <café>, [tɛ] <thé>, [patɛ] <pâté>. Cette ouverture peut même s'accompagner d'une diphthongaison : [tɛi] <thé>, [ny pjɛi] <nu-pied>, [bwɛi] <bouée>. Elle peut aussi aboutir à [a] : [kupa] <Coupée> (LC 02), [asa] <assez> (LC 18), [ɛspra] <exprès>, [ʒama] <jamais>, [ma] <mais>, [apra] <après>.

Les formes conjuguées sont aussi affectées par ce phénomène chez quelques informateurs de la Grand-Terre et du Cap-Saint-Georges : [ʒ a] <j'ai>, [i ta] <il était>, [s a dyʀ] <c'est dur>, [ʒ dira] <je dirai> (GT 10), [vu vivra] <vous vivrez>.

9.1.7.2 [i] atone (initial) > [e] (qui peut se centraliser en [ə]), rarement [ɛ] :

[senɔ] <sinon>, [venjɔ] <vigneau>, [fenir] <finir>, [repu:s] <ripousse>, [destɛdʒɛ], [dɔstɛdʒɛ] <distinguer>, [despytɛ], [dɔsɛpytɛ] <disputer>, [mɛljɔ], [mɔljɔ], <milieu>, [ʃɛkæn] <chicane>.

9.1.8 Antériorisation et postériorisation

9.1.8.1 Antériorisation [u] > [y] : [ny] <nous (autres)>, [sɛljɛ] <soulier>.

9.1.8.2 Postériorisation de voyelles entravées par [ʀ]

9.1.8.2.1 [œʀ] (<[ɛʀ]) > [ɔʀ] :

[fɔʀme] <fermer> (GT 09), [divɔʀs] <diverse>, [sɔʀjɔ] <sérieux>.

9.1.8.2.2 [yʀ] > [ɔʀ] : [sɔʀtu] <surtout>.

9.1.9 Arrondissement, centralisation, désarrondissement

9.1.9.1 Arrondissement et centralisation

9.1.9.1.1 [i] > [y], surtout au contact d'une consonne labiale ou labio-dentale :

[fydʒyʀ] (et même [fɛjyʀ] <figure>), [ʒfiybje] <gibier>, [ʒfiybe] <gibet>, [syfle] <siffler>, [pyʒɔ] < pigeon>.

9.1.9.1.2 [o] > [u] :

[fupin] <chopine>, [du:ri] <dory>, [marjunet] <marionnettes>, [usi] <aussi>, [ruzin] <rosine>, [vut] <votre>. Par hypercorrectisme : [ovrije] <ouvrier>.

9.1.9.1.3 [e] > [ə] en syllabe initiale :

[dəʒle] <dégeler>, [ʒ mətjɔ̃] <je mettions>, [fəvrije] <février>, [pəʃe] <péché>, [ətɔf] <étouffe>, [ətɛ] <été>, [ətræv] <étrave>, [s dəbɑrɑsɛ] <se débarrasser>, [dəbɑrtʁɛ] <débarquer>, [dɛklɑrɛ] <déclarer>, [dəkuvrir] <découvrir>, [dəfɛ̃] <défunt>, [əpinɛt] <épinette>, [ətɛ̃d] <éteindre>, [pəʃe] <péché>, [pəzɛ] <peser>.

9.1.9.1.4 [ɛ] > [œ] surtout au contact d'une consonne labiale ou labio-dentale :

[bœl] <belle>, [tʃœl] <quel>, [ʒ m ə rapœl] <je m'en rappelle>, [nuvœl] <nouvelle>, [sœrtɛn] <certaine>, [sœrjœ] <sérieux>, [pœrswœr] <apercevoir>, [pœrsɛ] <percer>, [fœrmɛ] <fermé>, [bœrsɔ] <berceau>, [pœrsɔn] <personne>, [mœʃ] <mèche>, [fœs] <fesse>, [ljœʒ] liège, [fœv] <chèvre>, [s lœv] <se lève>, [sœv] <sève>.

9.1.9.2 Désarrondissement

9.1.9.2.1 [y] non accentué > [i] :

[komiʒ] <communion> (GT), [ɛ̃striksjɔ̃] <instruction> (AC 05), [fizije] <tuer (par tous moyens)> (litt. *fusiller*) (AC 01), [fizi] <fusil> (GT), [alimet] <allumette>, [ribɑ̃] <ruban>, [di] <du>.

9.1.9.2.2 [ø] > [e] :

[erœz] <heureuse>.

9.1.9.2.3 [œ] > [ɛ] :

[fɛj] <feuille> (GT 10), [fɛjaʒ] <feuillage>, [ɛj] <œil>.

9.1.9.2.4 [ɔ] > [ɛ] :

[karjɛl] <carriole>, [karɛt] <carotte>.

9.1.9.2.5 [œ̃] > [ɛ̃] :

[otʃɛ̃] <aucun>, [brɛ̃] <brun>, [jɛ̃] <un> (numéral), [ɛ̃] <un> (article), [dəfɛ̃] <défunt>, [tʃjekɛ̃] <quelqu'un>, [ʃakɛ̃] <chacun>.

9.1.10 Nasalisations et dénasalisations

Ce phénomène est un des nombreux traits d'instabilité du FTN. Il touche l'ensemble des communautés observées. On observe en effet une tendance à la nasalisation des voyelles [ɛ], [a], [ɑ], [o] et [ɔ] dans un environnement consonantique nasal, aussi bien qu'au phénomène inverse de la dénasalisation des voyelles du français dans un environnement consonantique oral ou même nasal.

9.1.10.1 Nasalisations

9.1.10.1.1 Voyelle suivie d'une consonne nasale :

La nasalisation est complète, mais les exemples sont assez rares : [gãŋ] <gagne>, [gãŋe] <gagner>, [otõŋ] <automne>, [fẽm] <femme>, [pẽn] <peine>.

9.1.10.1.2 Voyelle précédée d'une consonne nasale :

Le phénomène ne s'observe que chez certains locuteurs et de façon épisodique. La nasalisation est le plus souvent incomplète ; les exemples sont cependant nombreux : [mãrɪ] <merle>, [amãre] <amarrer>, [humãr] <homard>, [mãʃwɛr] <mâchoire>, [ramãse] <ramasser>, [kanãr] <canard>, [kadnã] <cadenas>, [tunã] <tuna (angl.)>, [nãp] <nable>, [mõ] <mot>, [kanõ] <canot>, [vinjõ] <vigneau>, [nõf] <nove>, [nwẽr] <noir>.

9.1.10.1.3 La nasalisation peut être due à l'assimilation à une voyelle nasale non contiguë :

[ʃhãpõ] <échampeau>

ou même se produire dans un environnement oral : [ãfɛr] <affaire>, [lẽʃ] <laïche>.

9.1.10.2 Dénasalisations

[ã], [ã] et [õ] sont parfois presque totalement dénasalisés par certains informateurs : [blɑ] <blanc>, [tady] <entendu> (AC 05), [fɔtɛn] <fontaine> (GT 09), [mɔ] <mon> (LC 02), [kɔfityr] <confiture> (LC 18).

9.1.11 Diphtongaisons

Elles n'ont été observées qu'au Cap-Saint-Georges et peu fréquemment. Elles pourraient être dues à des contacts récents avec le québécois populaire.

9.1.11.1 Voyelles orales :

[malɑɥd] <malade>, [mej s] <messe>, [mõ paʒ r] <mon père>, [maʒ r] <mère> (LC 02), [afaʒ r] <affaire>.

9.1.11.2 Voyelles nasales :

«Du mauvais [tẽã]» <temps>.

9.1.12 Ouverture des voyelles entravées par [r]

9.1.12.1 [ɛr] > [ar]:

Certains locuteurs comme LC 02 prononcent un [ɛ] particulièrement ouvert, lorsque la voyelle a tendance à s'allonger, dans les monosyllabes : [tɛr] ou [fɛr]. Mais l'ouverture aboutit le plus souvent à [a]. [ɛr] et [ar] se manifestent ainsi de manière qui semble aléatoire : [pɛrson], [parson] <personne>, [farm], [fɛrm] <ferme>, [tarnœv], [tarnœv] <Terre-Neuve>, [farʃe]

«chercher», [avartismã] «avertissement», [rãvarse] «renverser», y compris parfois en syllabe ouverte : [varite] «vérité».

Cette tendance est combattue par celle qui mène [ɛ] à l'arrondissement, ce qui produit des doublets du type [parswɛr] / [pɔɛrswɛr] «apercevoir» ou [parse] / [pɔɛrse] «percer».

A l'inverse, certains locuteurs prononcent [pɛr] «père».

9.1.12.2 [ɔr] > [ar] :

[arɛj] «oreille», [arʃle] «orgelet», [bigarno] «bigorneau», [armana] / [ɔrmonak] «almanach», [aragã] (de **oragan*) «ouragan». Par hypercorrectisme : [arinje] > [ɔrinje] «araignée».

A l'inverse, en syllabe fermée finale [ɔ] se ferme en [o] devant [r] : [nor] «nord», [ãkor] «encore» [mor] «mort», [for] «fort», [kor] «corps».

9.1.12.3 [ur] > [ɔr] :

[ɔɔrnal] «journal» (GT), [bɔɔrbje] «bourbier», [tɔɔrbiʃɔ] «tourbillon», [tɔɔrne] «tourner».

9.1.13 Adjonction d'une voyelle prothétique de timbre [a], plus rarement [e], [ɛ] ou [œ], devant [r] initial + (semi-)consonne

Ex. : [arbyte] «rebuté», [armark] «remarque», [arpa] «repas», [arbur] «rebours», [argarde] «regarder», [arjɛ], [ɛrjɛ] «rien», [artire] «retirer», [arsãble] «ressembler», [arwa] «roi» ; [esple] «épeler» (sur l'angl. *to spell*, de même sens), [estʃɔlet] «squelette» ; [ɛrpare] «étendre à nouveau» (litt. *re-parer*) ; [œrtire], [ɛrtire] «retirer» ; [œrwɛt] «rouet».

9.2 Les consonnes

9.2.1 Prononciation de r

La plupart des locuteurs du FTN prononcent le r comme en français général : [r]. Notons cependant qu'un informateur secondaire né en 1891 produit régulièrement un [r] apical (LC 118001). C'est également le cas de AC 05 lorsqu'il chante.

9.2.2 [ʃ] et [ʒ] «saintongeais»

Nous relevons à Terre-Neuve le même trait qu'au Nouveau-Brunswick : «Le [ʃ] «saintongeais» n'est donc qu'une variante individuelle ou combinatoire du phonème [ʃ], laquelle se réalise surtout devant les voyelles postérieures, mais a tendance, chez certains sujets, à être généralisée» (Lucci 1973 : 95). Ces faits sont parallèles au traitement de [ʒ], qui peut se réaliser en une «aspirée». Nous transcrivons ces phonèmes respectivement par [ʃh] et [ʒfi]. G. Massignon, qui les signale aussi, les note cependant rarement, puisque, dans les 1000 premières listes de son ouvrage, nous n'avons rencontré, transposés en API, que [baraʃhwe] «barachois» aux Îles-de-la-Madeleine, [fʊrʃhte] «fourchée» à Chéticamp, [neʒfi] «neige» dans l'Île-Madame, [i neʒfiɔt] «il neige légèrement» dans le comté d'Halifax, [ʒfiuk] «perchoir (à poules)» dans le comté d'Halifax et aux Îles-de-la-Madeleine. De son côté V. Lucci n'a rencontré qu'une seule fois ce traitement, «chez un locuteur très âgé de la région de Cocagne» (ibid.).

A Terre-Neuve, ces prononciations, sans être générales, sont très répandues, particulièrement à L'Anse-à-Canards : [ʃharpāt] <charpente> (AC 04), [i marʃh] <il marche> (MH 05), [vaʃh] <vache> (MH 05), [ʃhatɔ] <château> (AC 01), [ʃhâte] <chanter> (AC 01), [ʃhāsɔ] <chanson> (AC 01), [ʃhās] <chance>, [ʃhosɔ] <chausson>, [ʃhuræv] <chou-rave>, [dehāʃhe] <déhanché> (GT 10), [foʃhe] <faucher>; [ʒfiardē] <jardin> (AC 05), [sē ʒfā] <Saint-Jean>, [arʒfī] <argent> (AC 15), [ʒfigote] <gigoter>, [ʒfiœn] <jeune>, [deʒfiœne] <déjeuner>, [ʒholimā] <joliment> (AC 04, GT 10), [ʒfiɔn] <jaune> (AC 04), [ʒfiœrne] <journée>, [piʒfīɔ] <pigeon>, [bɔʒfiur] <bonjour> (GT 10), [tuʒfiur] <toujours>, [ʒfiuk] <joug>, [ʒfiybɛ] <gibet>, [ʒfiYp] <jupe>, [ʒfi(ə)] <je>, [arazfiɛ] <enrager> (LC 02), etc.

9.2.3 Les occlusives sourdes initales [p], [t], [k]

Comme dans les parlers acadiens en général, l'explosion des occlusives sourdes initales [p], [t], [k] non palatalisées, dont nous ne connaissons de correspondant européen que dans le parler normand de Jersey, est probablement due à l'influence de l'anglais. Elle est particulièrement nette chez MH 03.

9.2.4 *h* initial

Il est assez fortement expiré et transcrit [h] : [haʃh] <hache>, [harā] <hareng>, [hard] <hardes>, [hibu] <hibou>, [hotœr] <hauteur>, [hɔt] <honte>, [humær] <homard>, [hœrle] <hurler>, etc.

Cette expiration aboutit parfois à [r] : [rale] <haler>, [rarā] <hareng>, [rāʃ] <hanche>, [ros] <hausses>, [drɔr] <dehors>, [rul] <houle>.

9.2.5 Articulation du [t] final

Un *t* final amui en français se maintient, par exemple, dans [plat] <plat> (adj.), [drwat] <droit>, [etrwat] <étroit>, [pet] <pet>, [satisfet] <satisfait>, [let] <lait>, [goblet] <gobelet>, [fwet] <fouet>, [swet] <souhait>, [rwet] <rouet>, [ɛtʃet] <inquiet>, [lotʃet] <hoquet>, [pivɔt] <pivot>, [pɔt] <pot>, [a flɔt] <à flot>, [tut] <tout>.

N. B. : le FTN dit aussi [trɔp] <trop>.

9.2.6 Le groupe dentale + [j]

9.2.6.1 Devant [e], [ɛ] et [ē], [tj] (correspondant à la graphie française *-ti-*) aboutit à [tʃ] ou [tʃj] :

[metʃe] <métier (à tisser)>, [motʃe] <moitié>, [ɛtʃet] <inquiet>, [binitʃje] <bénitier>, [sātʃje] <chantier>, [pitʃɛ], [pitʃje] <pitier>, [āʃjɛr] <entier>, [tɔletʃjɛr] <toletière>, [sœmtʃjɛr] <cimetière>, [tʃjɛd] <tenir> et ses dérivés.

Nous avons également relevé un exemple devant [o] : [tʃjot] <tiaude>.

9.2.6.2 Devant [ø] et [u], [dj] (correspondant à la graphie française *-di-*) aboutit à [dʒj] :

[dʒjø] <dieu>, [dʒju] <diou>, [dʒjus] <diousse>.

9.2.7 Les groupes consonantiques, en position finale, se réduisent à leur premier élément.

9.2.7.1 Le groupe consonne + [R] :

[kat] <quatre>, [pɾet] <prêtre> (MH 019202), [vit] <vitre>, [lUt] <loutre>, [vut] <votre>, [rãkʒt] <rencontre>, [ab] <arbre>, [mãb] <membre>, [puɔ] <poudre>, [fɔd] <fondre>, [tãd] <tendre>, [pɾãd] <prendre>, [tẽd] <teindre>, [paɾd] <perdre>, [ɛg] <aigre>, [ʃãk] <chancre>, [hav] <havre>, [viv] <vivre>, [ʒəɲɛv] <genièvre>.

Par hypercorrectisme : [sœvr] <sève>.

9.2.7.2 Le groupe [bl] :

[nãp] <nable> (avec assourdissement de la consonne devenue finale), [lemab] <aimable>, [hisab] <hissable>, [sa:b] <sable>, [gurna:b] <gourable>, [tarib] <terrible>.

9.2.7.3 Les groupes complexes [st], [sk] :

[pɛs] <peste>, [wɛs] <ouest>, [ɾɛs] <reste>, [vɛs] <veste>, [tris] <triste>, [pis], [pis] <piste>, [balys] <balustre> (GT), [mas] <masque>, [ris] <risque>.

9.2.8 Amuïssement de [v] dans le groupe [vw] :

[wɛr] <voir>, [awɛr] <avoir>, [sawɛr] <savoir>, [puwɛr] <pouvoir>, [awɛn] <avoine>, [ãwɛje] <envoyer>.

9.2.9 Assourdissement des consonnes sonores en finale absolue

9.2.9.1 [b] > [p] :

[nãp] <nable>.

9.2.9.2 [d] > [t] :

[tʃjot] <tiaude>

9.2.9.3 [g] > [k] :

[nek] <nègre>, [bɔɾdɛlɛk] <bordelingu> (après réduction du groupe [gr]).

9.2.9.4 [ʒ] > [ʃ] :

[gamina:ʃ] <gaminage>, [plãta:ʃ] <plantage>, [rasina:ʃ] <racinage>, [vãtra:ʃ] <ventrage>, [brujaʃ] <brouillage>, [plãʃ] <plange>, [ɔɾlɔʃ] <horloge>, [neʃ], [nœʃ] <neige>, [lɛʃ] <linge>.

Par hypercorrectisme : [lɛʒ] <[lɛʃ] <laïche>.

9.2.9.5 [z] > [s] :

[briz], [bri:s] <brise>, [sri:s] <cerise>, [kūbys] <campuse>, [brɔʃøʃ] <brocheuse>, [ʃesøʒ] <sécheuse>, [sarbøʃ] <sarbeuse>, [kudøʃ] <coudeuse>.

9.2.9.6 [v] > [f] :

[gra:f] <grève>, [ha:f] <havre> (après réduction du groupe [vr]), [nɔʃ] <nove>, [dræf] <drave>.

9.2.10 Un ancien [l] palatal devenu final perd son élément palatal Ex. :

[medal] <médaille>, [famil] <famille> (LC 138401).

La plupart du temps, le [l] devenu final s'est amui : [fi] <fille>, [fami], [fæmi] <famille>, [ʃfi] <cheville>, [tʃi] <quille>, [kɔʃi] <coquille>, [edʒʷi] <aiguille>. Ce cas rejoint celui, plus général, de la chute du [l] final : [bari] <baril>, [avri] <avril>, tendance que l'on observe régulièrement dans les parlers dialectaux.

9.2.11 [ɲ] final > [n] :

[dʒin] <guigne>, [sin də kʀwɑ] <signe de croix>.

9.2.12 La palatalisation de [k] et [g]

Devant les voyelles [e], [ɛ], [œ], [ø], [ə], [i], [y], la nasale [ẽ] et la semi-consonne [ɥ], [k] et [g] aboutissent respectivement aux affriquées [tʃ] et [dʒ] :

[pitʃe] <piquet>, [debartʃe] <débarquer>, [etʃɛʀ] <équerre>, [lɔʃœl] <lequel>, [tʃœʀ] <cœur>, [tʃø] <queue>, [estʃœlet] <squelette>, [tʃite] <quitter>, [tʃy] <cul>, [tʃyʀjø] <curieux>, [etʃysɔ̃] <écusson>, [otʃẽ] <aucun>, [retʃẽ] <requin>, [virbrœtʃẽ] <vilebrequin>, [tʃẽz] <quinze>, [bestʃʷi] <biscuit>, [tʃʷiʀ] <cuire>.

[bladʒe] <blaguer>, [dʒep] <guêpe>, [ãdʒi] <anguille>, [dʒin] <guigne>, [sidʒy] <ciuguë>, [fidʒyʀ] <figure>, [dʒẽbarʒ] <guimbarge>, [edʒʷi] <aiguille>.

9.2.13 La métathèse

La voyelle est le plus souvent de timbre [œ] ou [ɛ], parfois [ɔ] ou même [a].

9.2.13.1 Métathèse de [r] :

[pœrmje] <premier>, [otœrmã] <autrement>, [kɔ̃tœrvã] <contrevent>, [ãtœrprãd] <entreprendre>, [ãtœrtʃjẽd] <entretenu>, [bœrtel] <bretelle>, [nɔ̃bœʀ] <nombre>, [povœrte] <paupvreté>, [kœrve], [kɔ̃rve] <crevé>, [bœrtɔ̃] [bœrtɔ̃] <bretton>, [bœrbi], [bœrbi], [bœrbi] <brebis>, [dœrswœʀ], [dœrswœʀ] <dressoir>, [gœrlo], [gœrlo] <grelot>, [katœrtã], [katartã] <quatre-temps>.

9.2.13.2 Métathèse de [l] :

[sarkœl] <cercle>, [sifœlmā] <sifflement>, [kupel], [kupœl] <couple>.

9.2.13.3 Autres métathèses

[sk] > [ks] : [bikse] : <bisquer>.

9.2.14 Disjonction des groupes consonne + liquide + semi-consonne

[bœlqe] / [belqe] <bleuet>, [bœrwet] / [barwet] <brouette>, [epēgəlje] / [epēgelje] <épinglier>, [fevarje] <février>, [uværje] <ouvrier>, [katœrjɛm] <quatrième>.

9.3 Les semi-consonnes

9.3.1 Indifférenciation de [w] et [ɥ] dans un groupe consonantique

[ʃʷal] / (rarement) [ʃwal] <cheval>, [ʃʷalje] / [ʃwalje] <chevalier (oiseau)>, [ʃʷale] / [ʃwale] <chevalet>, [trʷit] / [trwit] <truite>, [tʃʷɛʀ] / [tʃwɛʀ] <cuiller>, [ʒwɪf] <juif>, [nwa:ʒ] <nuage> (GT 109211).

9.3.2 [ɥi] > [y]

[brɥe] <bruitet>, [syɥa] <çui-là>, [tʃʷɛʀ] <cuiller> [ʒɥjet] <juillet>, [rɥso] <ruisseau>.

9.3.3 Adjonction d'un yod entre deux voyelles en hiatus.

Ex. : [rafaɥel] <Raphaël> (LC 029218), [lejɔ] <Léon>, [akœrdejɔ] <accordéon>.

10. Particularismes morphologiques

10.1. Les formes verbales

10.1.1 La conjugaison-type des verbes réguliers du 1^{er} groupe

10.1.1.1 Indicatif présent

Sg. : Ø
Pl. 1 : -[ɔ]
Pl. 2 : -[e]
Pl. 3 : -[ɔ]

10.1.1.2 Indicatif imparfait

Sg. : -[e]
 Pl. 1 : -[jɔ̃]
 Pl. 2 : -[je]
 Pl. 3 : -[jɔ̃]

10.1.1.3 Indicatif futur

Sg. : -[re]
 Pl. 1 : -[rɔ̃]
 Pl. 2 : -[re]
 Pl. 3 : -[rɔ̃]

10.1.1.4 Conditionnel présent

Sg. : -[re]
 Pl. 1 : -[Rjɔ̃]
 Pl. 2 : -[Rje]
 Pl. 3 : -[Rjɔ̃]

10.1.2 Le participe passé des verbes en *-ir* et *-re*10.1.2.1 Les participes passés des verbes en *-ir* sont formés sur le radical de l'infinitif avec la désinence *-i* :

couri <courir>
couvri <couvrir>
découvri <découvrir>
offri <offrir>
ouvri <ouvrir>
rouvri de *rouvrir* <ouvrir>
souffri <souffrir>
mouri <mourir>

rarement avec la désinence *-u* :

sentu <sentir>.

10.1.2.2 Les participes passés irréguliers des verbes du 3^e groupe en *-re* sont formés sur le radical de l'infinitif avec la désinence *-u* :

avoindu de *avoindre* <saisir, attraper>
coudu <coudre>
déteindu de *déteindre* <éteindre>
ressourdu de *ressourdre* <réapparaître à la surface de l'eau>
soudu de *souder* <souder>
teindu <teindre> de *teindre*

rarement avec la désinence *-i* :

entendi <entendre>.

10.1.2.3 Le participe passé de quelques verbes du 3^e groupe en *-re* est identique aux formes des trois premières personnes du présent de l'indicatif :

li <lu>
vi <vécu>
survi <survécu>
plait <plu>.

10.1.2.4 Le verbe *tiendre* <tenir> possède trois formes de participe passé : *tiendu*, *tient* et *tiennu*.

10.1.3 Formes irrégulières ou notables

Les formes irrégulières ou notables figurant dans le corpus sont indiquées sous les entrées suivantes :

Ind. prés. : *aller*, *aoindre*, *aoir*, *appeler*, *assir* (s'-), *boire*, *bouillir*, *coudre*, *crever*, *dire*, *enlever*, *être*, *faire*, *haïr*, *lever* I, *mettre*, *mourir*, *oir* I, *pouvoir*, *prendre* I, *remplir*, *renouveler*, *rouvrir*, *sarvir*, *sourdre*, *teindre*, *tiendre*, *venir*.

Ind. impft. : *acoudre*, *aoir*, *assir* (s'-), *boire*, *coudre*, *croire*, *devoir*, *écrire*, *emplir*, *encontrer*, *être*, *falloir*, *marié*, *oir* I, *plaindre*, *pouvoir*, *prendre* I, *rouvrir*, *saoir*, *scier*, *teindre*, *tiendre*, *tuer*, *venir*.

Ind. futur : *aoir*, *être*, *faire*, *oir* I, *prendre* I, *saoir*, *trouver*, *venir*.

Passé simple : *être*.

Cond. prés. : *aoir*, *faire*, *oir* I, *pouvoir*, *saoir*, *vivre*.

Impératif : *assir* (s'-), *dire*, *enlever*.

Subj. prés. : *aller*, *coudre*, *être*, *faire*, *oir* I, *pouvoir*, *saoir*, *teindre*.

Subj. impft. : *aller*.

Part. passé : *aoindre*, *aoir*, *coudre*, *courir*, *couvrir*, *découvrir*, *déteindre*, *entendre*, *être*, *lire*, *mourir*, *offrir*, *ouvrir*, *plaire*, *pourrir*, *ressourdre*, *rouvrir*, *sentir*, *soudre*, *souffrir*, *sourdre*, *survivre*, *teindre*, *tiendre*, *vivre*.

10.1.4 Élimination d'allomorphes de certaines bases des verbes des 2^e et 3^e groupes

Le radical verbal des verbes des 2^e et 3^e groupes tend à aligner son vocalisme sur celui du radical des trois personnes du singulier de l'indicatif présent pour l'ensemble des formes conjuguées.

Ex. :

Inf. *tiendre* (sur *je tiens*)

Ind. prés. *vous boivez* (sur *je bois*), *i tiennont* (sur *je tiens*)

Ind. impft *je boivais* (sur *je bois*)

Ind. impft *i faulait* (sur *i faut*)

Ind. impft *i dovait* (sur *i doit*)

Cond. prés. *je pourrais* (sur *je peux*)

Subj. prés. *que tu peuves* (sur *je peux*)

Subj. prés. *que ça fasse* (sur *je fais*).

Ce radical peut aussi servir de base de dérivation :

boiveur <buveur>

boivasser <boire beaucoup>.

Ce phénomène n'est pas spécifique du FTN. On le signale ailleurs au Canada. Ex. : *boivez !* <buvez !> (GPFC). Il paraît systématique dans les parlers acadiens (Thibodeau ; Poirier).

10.1.5 Réduction des terminaisons

Plusieurs phénomènes spécifiques concourent à entraîner une réduction des paradigmes :

10.1.5.1 Le non-accord du verbe en nombre avec son sujet

Ex. : le verbe *faire* à l'indicatif présent peut avoir une forme unique à toutes les personnes : [fe].

Je [fe]
 Tu [fe]
 I [fe]
 Nous autres [fe]
 Vous autres [fe]
 Ieusses [fe] ou sujet pluriel + [fe].

Parallèlement, le système initial, sous sa forme française ou dialectale (acadienne) reste en usage :

Je fais
 Tu fais
 I fait
 Je faisons, nous autres faisons
 Vous faites, vous autres faites
 I faisons, i font.

Parfois même une forme du français de référence ou du français acadien et une forme locale se rencontrent dans la même phrase. L'utilisation de telle ou telle forme semble se faire sans aucune régularité chez le même locuteur. Dans le discours, les différentes formes possibles ont des occurrences qui semblent tout à fait aléatoires, indépendantes du contexte et de la situation de communication.

10.1.5.2 L'évolution phonétique de [ɛ] final, qui se combine à l'analogie pour réduire le nombre des formes :

[ʒ a] <j'ai>
 [ʒ vivra] <je vivrai>
 [vu vivra] <vous vivrez>.

10.1.5.3 L'accord des pronoms sujets de 1^{re} et 2^e pers. avec une forme verbale de 3^e pers. :

«Vous autres va aller à la chasse [...]»

Au total, pour l'ensemble de la conjugaison, les formes du verbe *faire*, par exemple, tendent à se réduire à quatre :

[fer] (infinitif)
 [fe] (présent de l'indicatif et participe passé)
 [fəze] (imparfait)
 [fəzra] (futur et conditionnel présent),

celles du verbe *être* à cinq (si l'on omet les nombreuses formes résiduelles du subjonctif présent) :

[sy] (ind. prés. 1^{re} sg.)
 [e] (autres pers. de l'ind. prés., concurremment avec [sɔ̃] [pour les 1^{re} et 3^e pl.])
 [et] (ind. prés. 2^e pl. et infinitif)
 [te] (indicatif imparfait et participe passé)
 [sra] (futur et conditionnel présent),

celles des verbes du premier groupe à trois, soit pour le verbe *manger* :

[mãʒe] (imparfait, infinitif et participe passé)

[mãʒ] (présent de l'indicatif)

[mãʒra] (futur et conditionnel présent).

Certains doublets échappent pourtant à cette analyse. Pour le verbe *avoir*, par exemple, *j'a* <j'ai> est concurrencé par *j'i*, forme d'origine dialectale, totalement atypique, *j'avons* <nous avons> par *j'ons*, également d'origine dialectale. Le participe passé se présente sous la forme *iu*, survivance d'origine dialectale et *zu*, néologisme. Pour *aller*, le français de Terre-Neuve hésite aussi sur le thème verbal : on note *je vons* <nous allons>, mais *j'allons* reste largement majoritaire. On peut penser que ces doublets sont contraires à l'économie du système et qu'à terme, le FTN optera pour les formes les plus conformes au reste du paradigme.

10.2 Absence de pluriels nominaux irréguliers

La régularisation des paradigmes touche aussi la morphologie nominale :

un chual (<cheval>), *des chuals*,

un original, *des originals*,

un mal, *des mals* (*de gorge*).

Quant à *journal* et *journalau*, ils se trouvent aussi bien au singulier qu'au pluriel, mais *animau* <animal> n'apparaît que sous cette forme. (Voir aussi Niederehe 1991 : 219-220).

10.3 Formes non contractées de l'article

V. entrées à et *de*.

10.4 Le pronom personnel masculin complément d'objet indirect, devant le verbe

10.4.1 Il se réduit parfois à une forme du singulier *le*, en concurrence avec *li* et surtout *y* et *yi* :

«Je *le* parlais à matin».

«Je *l'*ai fait prendre ça pou trois semaines». (AC 058004).

«Donner de la gueule ça veut dire [...] essayer de *le* faire faire queque chose, quoi». (GT 109208).

10.4.2 Il se réduit parfois à une forme du pluriel *les*, en concurrence avec *leu* et *ieux* :

«I *les* a dit» : Il leur a dit. (GT 017701).

«I faut pas *les* faire tort ni rien du tout». (AC 059205).

«Alle a demandé au monde là, je pense [...] Y avait du monde là alle *les* a demandé [...]» (LC 189201).

10.5 Changements vocaliques initiaux

10.5.1 L'aphérèse

Ce phénomène est tout à fait usuel à Terre-Neuve, dans chacune des différentes communautés étudiées. Le même informateur peut employer indifféremment une forme pleine ou une forme tronquée, apparemment dans tout environnement phonétique, de manière aléatoire. On pourrait penser que l'aphérèse n'est à Terre-Neuve qu'un fait de parole, quoique de nombreux mots, comme *billé* <habillé> ou *fûter* <affûter>, *craser* <écraser>, *fronté* <effronté>, *paisseur* <épaisseur> n'aient été relevés que sous la forme tronquée. À l'inverse, d'autres comme *abattis* <clôture rudimentaire faite de bois coupés>, *abolir* <abandonner>, *échouerie* <échouage>, *écossois* <écossais>, *écusson* <arrière du dory*>, etc., souvent rencontrés dans nos enquêtes, se présentent toujours sous une forme pleine. Ceci nous contraint donc, dans la nomenclature, à traiter chaque cas isolément.

L'aphérèse ne concerne que les mots pourvus d'un certain corps phonique, en particulier les trissyllabes et affecte surtout les mots qui commencent par [a], [e], plus rarement [i], [o], [y], [ã], [ĕ]. Ex. :

accorder / *corder* <vivre en bonne intelligence>
appartenir / *partenir* <être originaire>
arracher / *racher*
arranger / *ranger* <tuer ; castrer>
écorce / *corce*
éclairer / *clairer*
écorcher / *corcher*
essuyer / *suyer*
maginer <imaginer>
obougé / *bougé* <obligé>
obugé / *bugé* <obligé>
midité <humidité>
encontrer, *contrer* <rencontrer>
engouesser / *gouesser* <s'enrouer>
enteurtiendre / *teurtiendre* <entretenir>
téressant / *intéressant*
staller <installer>.

La troncation de l'initiale peut aussi affecter [l], par fausse coupure, et le préfixe [de]. Ex. :

abouer <labouer>
lambris / *ambris* <cloison, contre-cloison>
barrasser <débarrasser>
tourné <dégoûté> [litt. <détourné>]
barbouillette (du canadianisme *débarbouillette* <carre de tissu utilisé pour la toilette>).

L'instabilité de l'initiale apparaît bien dans un mot rare comme *ectricité*, *éticité*, *tricité*, *atricité* <électricité>, ordinairement dénommée par *pououèr*, calque de l'anglais *power*.

L'accumulation des exemples montre que l'aphérèse est un phénomène local, mais certaines formes sont peut-être d'origine dialectale. Par exemple, *corder* est connu dans le même sens qu'à Terre-Neuve en picard et dans l'ensemble des parlers de l'Ouest et du Centre (FEW 24, 85b **ACCORDARE*). De même *alambic* / *lambic* <coffre à vapeur, pour cintrer les planches> est attesté sous la seconde forme dans de nombreux parlers français, spécialement ceux du nord et du nord-ouest, mais seulement avec l'acception qu'il a dans la langue de référence (FEW 19, 7b ANBIQ).

10.5.2 L'adjonction d'une voyelle initiale non motivée phonétiquement

C'est le phénomène inverse de l'aphérèse, plus rare dans le français de Terre-Neuve. Ex :

atandis / tandis (que) «quand ; à condition que»
acarder / écarder «carder»
acoudre / coudre.

Ce trait n'est pas particulier au FTN : *avisse* «vis», *acopeau* «copeau» se trouvent ailleurs au Canada.

L'attraction paronymique joue probablement un rôle dans ces «reconstructions», comme pour *éné* «né» sur lequel on a créé *éner* «mettre au monde», *écarre* [correspondant au mot dialectal *carre*] «angle» et *étain / tain* «tan».

N. B. : Certains changements vocaliques initiaux sont difficilement explicables. Ils semblent surtout concerner des initiales du français en [e] qui deviennent [a] en FTN : *abauché* «ébauché», *acopeau* «écopeau», *atal / étal* «sorte de table pour travailler le poisson», *avangile* «évangile», *atablir* «s'établir». Il pourrait peut-être s'agir de réfections «fautives», à partir de formes ayant subi l'aphérèse. Nous aurions ainsi les trois étapes de l'évolution de ces formes dans *espérer / spérer / aspérer* ou *écouter / couter / acouter*, quoique *aspérer* puisse être originaire de Saintonge (FEW 12, 164b-165a SPERARE) et que la forme *acouter* soit également attestée dans les parlers d'oïl (FEW 1, 184b AUSCULTARE).

10.5.3 L'adjonction d'une consonne initiale

Cette consonne initiale est généralement due à la fausse coupure avec les différentes formes de l'article :

laïche «ver de terre» (litt. «esche»)
lanse «anse»
largent «argent»
loquet «hoquet»
luile «huile ; pétrole, fuel»
naigle «aigle»
noie / zoie «oie»
zhuitre «huitre»
zyeux «yeux».

11. Particularismes syntaxiques

11.1 Traits du français populaire

11.1.1 Le FTN partage avec d'autres variétés de français populaire quelques caractéristiques comme :

– la féminisation des substantifs à initiale vocalique. Ex. :

acier, air, argent, été, hiver, homme, orteil.

N. B. À l'inverse, des mots féminins comme *ancree* ou *épée* sont masculins en FTN, peut-être par hypercorrectisme.

– la double négation :

«Il ont pas rien appris à l'école». (ST 018001).

– l'emploi de l'auxiliaire *avoir* avec les verbes de mouvement, trait qui a également été noté à SPM (Brasseur-Chauveau 1990 : 22) :

«I a venu ici».

«Lui i s'en a été !»

«Je m'ai pas marié». (MH 059201).

«Je nous avons levés». (LC 029201).

– les expressions pléonastiques :

«Il avait bu si tant d'eau [...]» (LP 008101).

«Vous avez-vous de la neige en France ?» (AC 099206).

11.1.2 Certains traits paraissent plus spécifiques de la variété québécoise comme :

– l'usage de *là*

«J'allions là eune bande de *jeunesses**, nous autres là». (AC 058004).

[A propos de framboises]. «Tous les ans, en haut sus le *faît** de la butte là, il allont pis i ramassont ce qu'i voulont». (LC 189204).

Ce mot possède une fréquence élevée dans notre corpus : il figure 1556 fois dans les exemples d'emplois cités. Seutin, qui note aussi sa fréquence, avoue en avoir omis un certain nombre, en remarquant : «[...] *là* nous apparaissait presque comme des hésitations, des temps morts, pendant lesquels le locuteur cherche ses mots, un peu comme les «eh...eh...» d'hésitation du français» (1975 : 147).

Je ne crois pas que *là* témoigne d'une hésitation du locuteur. Il joue plutôt le rôle d'une ponctuation, d'un simple appui au discours. Quoi qu'il en soit, il est parfois difficile de distinguer entre l'adverbe et l'interjection. Mais l'analyse de ce trait du français familier, largement répandu dans les parlers du Canada, dépasse le cadre de ces remarques. (V. aussi Thibault 1990/1991 : 550).

– diverses ellipses

«Ben i dit grand-mère i dit [qu'est-ce-que] vous avez fait *ac** mes deux frères ?»

«Je m'en [vas] manger ici».

«Sa femme [est] encore en vie».

11.2 Réduction du nombre des temps et des modes

Les spécificités franco-terre-neuviennes s'ajoutent à celles du français parlé, où le passé simple et le subjonctif imparfait ont totalement disparu. En outre, les narrations s'y font généralement à l'imparfait (au lieu du passé simple de la langue classique et du passé composé moderne).

11.2.1 Tendence à l'élimination du participe présent

La tournure *en* + participe présent est le plus souvent éliminée au profit de *à* + infinitif. Ce procédé, déjà ancien en acadien (ex. : *partir à se sauver* «s'enfuir» [Ditchy]), présente l'avantage

de recourir à des formes fréquentes (celles de l'infinitif) en éliminant une formation plus rare, et donc à restreindre le paradigme.

«Pis il a sifflé tout le long à s'en aller».

«I venient à cheval ou à marcher».

[A propos des oursins]. «Tu les prends dans les pots* là, à pêcher le *houmard**».

11.2.2 Tendance à l'étiollement du subjonctif

On emploie d'ordinaire l'indicatif dans les subordonnées dont le verbe est régulièrement au subjonctif en français. L'élimination du subjonctif, qui n'est que partielle, peut trouver son origine dans la fréquence des formes ambivalentes. En effet, aux trois personnes du singulier, les formes de subjonctif présent des verbes du 1^{er} groupe ne se distinguent pas phonétiquement de celles de l'indicatif présent. On peut raisonnablement penser que cette analogie a favorisé l'extension du phénomène aux autres formes. Cette tendance a aussi été observée à Saint-Pierre et Miquelon et dans les parlers populaires français, notamment en Bretagne (Brasseur-Chauveau 1990 : 22 ; Chauveau 1998).

Le plus souvent le temps et le mode de la principale sont repris dans la subordonnée. Voici plusieurs exemples se rapportant aux cas de figure les plus courants :

– avec l'indicatif présent :

«Quand tu trapes ène échauffure, faut pas tu bois».

– avec l'indicatif imparfait :

«Il aviont rien pour qu'i saviont».

– avec le passé composé :

«J'ai té *bligé** de *spérer** trois jours avant qu'il a venu».

– avec le conditionnel présent ou l'indicatif futur (v. ci-dessous § 11.2.3) :

«J'aurais pas voulu qu'il arait passé».

«Vous la voirez bien si le temps serait clair».

Mais la concordance des temps ne s'applique pas de façon mécanique. Elle suit des règles qui, comme en français, sont particulièrement complexes et prennent en compte certaines modalités de la pensée :

«I y conte quoi qu'i faut qu'i faisait».

«Il est temps asteure que je fiserons *de quoi**».

«Le 15 de juillet les fraises sont mûres, pis c't' année ce tait dans août avant qu'il avont mûri».

«Si tu voulais *de quoi** l'hiver i faulait que tu vas en bas là».

«I tait passé douze heures avant qu'il a revenu». (AC 059203).

«Le bébé a grandi jusqu'à tant qu'i vient en âge d'aller à l'école».

«Ça a pas pris longtemps avant que les 50 vaches taient dépoilées».

Les seules formes de subjonctif qui se maintiennent sont celles de verbes irréguliers, atypiques. Elles sont particulièrement nombreuses et instables. A titre d'exemples, nous avons relevé pour le verbe *faire* : *que je faise, que je faisse, qu'i feuse* [føz] (sg.), *qu'i faisiont* (pl.), pour le verbe *être* : *que tu seïs, que tu seyes, qu'i soit, qu'i seït, qu'i seye, qu'i seïse* (sg.), *qu'i soyont, qu'i séyont* (pl.), pour le verbe *aller* : *que j'alle*, mais aucune forme pour le verbe *avoir*.

11.2.3 Tendance à substituer l'indicatif futur au conditionnel présent

Cette tendance trouve probablement son origine dans la similitude phonétique des formes des trois personnes du singulier de l'indicatif futur et du conditionnel présent, qui sont toutes souvent en [a] dans le parler de Terre-Neuve. Par analogie, les formes du pluriel du conditionnel se calquent sur celles du futur.

«Pensez-vous ! J'aurais té *ieux* dire ça, il aront... *fait des farces de moi* !» [*ieux* <deur> ; *faire des farces de qun* <se moquer de qun>].

[A propos des phoques]. «Mais les gros faut pas les *accoster*, c'est dangereux, *i te courseront*». [*Accoster* <approcher> ; *i te courseront* pour *ils te courseriont* <ils te poursuivraient>].

«Lelle a nous apprenait *ça qu'a* pouvait, hein ! Ben *sans pour ça j'arons pas fait*». [*Ça que* <ce que> ; *sans pour ça* <sans cela> ; *j'arons pas fait pour j'arions pas fait* <nous n'aurions pas réussi>].

11.3 Temps surcomposés

11.3.1 Au conditionnel passé

«I croyait jamais qu'i l'arait iu fait [...]» (GT 008001).

[A propos d'une perruche]. «Si vous avez venu ici, pis... il arait pas iu parlé». (GT 139202).

«Si tu l-l'arais iu gratté trop, ç'arait laissé des petites marques». (LC 189203).

11.3.2 À l'infinitif passé

«Je me rappelle pas de l'avoir eu entendu». (LC 189204).

11.4 Aménagement de certaines fonctions verbales

11.4.1 Généralisation des constructions transitives :

«Un *flo* j'ai *tendu* parler le *flo* jamais... j'ai jamais vu, j'ai jamais connu. Je crois encore que c'est pas vrai !» [*Flo* <poisson non identifié ; *tendu* <entendu>]. [= <je n'ai jamais entendu parler du *flo*>].

«C'est dur à les faire comprendre ; faut qu'il entendent ça *par-dessus* et *par-dessus* et *par-dessus* et *par-dessus*». [*Par-dessus* <à nouveau>, calque de l'anglais *over*]. [= <[...] à leur faire comprendre>].

L'influence de l'anglais peut être invoquée pour la construction de *jouer*, sans doute calquée sur *to play*, de même sens, et de *phoner*, adaption morphologique de l'anglais *to phone* <téléphoner> :

«C'est pour ça qu'i joue l'accordéon».

«Je *phone* ma sœur, je la *phone*, pis là ça *ringue* et ça *ringue* et ça *ringue* et ça *ringue*». [*Ringuer*, de l'angl. *to ring* <sonner>].

11.4.2 Emplois en construction absolue correspondant à des emplois pronominaux à valeur passive en français :

L'omission du pronom réfléchi semble aléatoire dans le corpus, mais il est notable que beaucoup de verbes peuvent avoir un emploi pronominal en l'absence de toute marque :

«Ça prend pas longtemps à guérir, là, pour que les veines bouchent». (AC 048001).

Un verbe comme *apiler*, *piler* peut aussi bien signifier «mettre en tas» que «se mettre en tas» :

«Avant i *pilient* la planche sus le pont des bateaux».

«La glace *pilait* à peu près à sè brasses d'eau». [Sè «sept»].

De même *néyer* pour «noyer» ou «se noyer» :

«J'ons *néyé* cinq chats l'autre jour. *T'es pas mieux les tiendre !*» [*T'es pas mieux les tiendre* «tu n'a pas intérêt à les garder»].

«Et mon frère avait quasiment *néyé* aussi mais lui s'a sauvé, mais l'autre...»

11.4.3 Valeur factitive des verbes

Elle est incluse dans bon nombre de verbes transitifs sans qu'il soit nécessaire d'utiliser le verbe *faire*.

«Faire une rigole pour couler l'eau».

«Ces saumons-là, ils vont naître leurs petits, pis là i crevont».

«Alle a *tout en grand netteyé*, *tout en grand brillé avant qu'alle a quitté*». [*Tout en grand* «complètement» ; *avant qu'alle a quitté* «avant de partir»].

11.5 La construction infinitive

«Sans jeux saouèr» : «sans qu'ils sachent».

«Un petit trou pour l'air sortir». (GT 109205).

N. B. : Construction de l'agent de la proposition infinitive objet direct

En français «Si le verbe support est *faire*, intercaler l'agent entre celui-ci et l'infinitif est littéraire» (Grevisse 1980 : § 873a). Cette construction est usuelle en FTN, où elle est vraisemblablement calquée sur l'anglais :

«I fait le petit garçon entrer».

«C'est le *central board* [angl. «dérive»] qui faisait la quille se lever pis se baisser». (AC 059202).

«Je crois pas que je pourrais faire une femme vivre». (AC 018104)

«I vouliant dire de quoi pour faire le monde croire». (AC 128201).

«C'est du bon fumier pour faire l'herbe pousser». (GT 099201).

11.6 L'infinitif substitut

L'usage syntaxique, qu'après Louis Remacle (1952 : *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris, Les Belles Lettres, t. 1) je nomme «infinitif substitut» (Brousseau 1998), se rencontre dans d'autres variétés de français, en Suisse, Lorraine, ainsi qu'au Québec (Seutin 1975 : 294-296) et

dans un parler normand (Brasseur, enquêtes inédites à Sercq). Pour Remacle «c'est parce que le locuteur a déjà caractérisé l'action complètement une première fois, c'est-à-dire dans la première coordonnée, en employant une forme à un mode personnel, qu'il emploie dans la seconde coordonnée un simple infinitif [...] L'infinitif substitut, qui suit toujours une forme verbale complète, se présente lui-même comme une forme verbale aussi nue, aussi réduite que possible ; on dirait que le locuteur ne trouve plus nécessaire de recourir une seconde fois à tous les moyens» (p. 142). C'est donc le principe d'économie qu'invoque Remacle. Les mêmes causes pouvant produire les mêmes effets, il n'est pas nécessaire de rechercher des liens génétiques entre les différents parlers où le phénomène se manifeste.

Les exemples sont particulièrement abondants à Terre-Neuve :

«I allient veiller dans les maisons, pis i contiont des contes et i chantiont, i jouiont aux cartes, boire de la bière, du *home-brew**». (LC 118001).

«On le coupait par blocs et le fendre pis on faisait un feu pis le brûler à mesure». (LC 028301).

«I *n-n**ont fait du *trouble** avec les Indiens, promis de *siner** des documents et pis après ça les casser...» (GT).

«Une personne qu'arait iu les... les *TV-cameras* [angl. «cameras de télévision], une personne *n-n**arait iu ène à ce temps-là pis, *ramasser** tout [tut] ça...» (GT).

11.7 La tournure passive

Certaines tournures sont manifestement calquées sur l'anglais, dont les Franco-Terre-Neuviens ont une pratique quotidienne. Ex. :

«J'ai té dit de m'en aller». (GT 128003).

«I savent pas pace qu'i sont pas dits hein». [= «[...] parce qu'on ne le leur dit pas»]. (LC 189203).

11.8 La phrase exclamative

Comme à SPM «l'attribut d'une phrase attributive peut, par expressivité, être placé en tête de phrase. Le reste de la proposition est alors joint par *que*» (Brasseur-Chauveau 1990 : 22). Ex. :

«Sale qu'il tait !»

«Ça fait, oh, une petite fierté qu'i tait !» [= «Il était très content»].

«A dit : bonne à rien que t'es !»

L'expressivité se marque également par l'inversion du sujet :

«Les années passées faisait-i beau soleil !» (AC 099203).

11.9 Bouleversement des règles d'accord

11.9.1 Accord du verbe

Le verbe ne s'accorde pas toujours en nombre avec son sujet. Plus précisément, un verbe à la 3^e personne du singulier peut avoir un sujet au pluriel. (V. aussi King 1994).

«Les années a passé je m'a appris en anglais un peu».

«Si les autres me comprend pas, comme i disent : *bad luck* !» [Angl. *bad luck* <pas de chance !>].

[A propos des poissons volants]. «*Drès que* leurs ailes vient secs, i tombont». [*Drès que* <dès que>].

«Les *isteurlins* a la queue pointue ieusses. C'est tout petit !» [*Isteurlin* <oiseau, sterne>].

11.9.2 Accord de l'adjectif

Un nom féminin est souvent qualifié par un adjectif masculin ; un sujet féminin peut posséder un attribut masculin. Mais l'inverse ne se produit jamais. Le phénomène peut donc aussi bien être décrit comme la généralisation des formes du masculin :

«L'école français».

«Un couple de familles anglais».

«A tait breton ielle !»

«De la morue, ça prend deux ou trois semaines avant qu'alle est sec».

11.9.3 Accord du pronom personnel complément

La distinction du genre et du nombre n'est parfois pas marquée pour le pronom personnel complément, à la troisième personne :

«Prends de l'eau pis fais-le bouillir !»

«Tu *rallies** les moutons pis, mettons qu'y a de *quoi** comme un *parc** devant votre *grange**. Vous le *ralliez*, vous le mettez là-dedans, pour les donner à manger dehors». (GT 109203).

11.10 Le pronom relatif *que*

11.10.1 Il fait office de forme unique de pronom relatif.

Il équivaut notamment à à *qui*, *dont*, *dans lequel* :

«Quante tu dis à ène personne que tu veux faire croire n'importe quoi, tu dis qu'*il est pas tout là**». (AC 059201).

«La seule affaire que je nous servons *nus autres**, c'est un *bois** pour planter des *choux*-raves* et des *choux*». (LC 027405).

«C'est un *drum** qu'on mettait le *gas** pour... la pêche hein, pour les *engins**».

On observe parfois un décumul, la relation étant marquée par *que*, la fonction par un syntagme prépositionnel ou un adverbe :

«L'homme qu'il a pris la lampe de lui».

«Y a des *beurgots** que tu peux comer dedans». (LC 029205).

11.10.2 Il est fréquemment omis :

«Tu peux faire la grosseur tu veux».

«C'est pas toi, a dit, tu vas me déchaîner, pour sûr, a dit». (Cette tournure est issue d'une tournure régionale et/ou populaire : «c'est pas toi que tu vas...», pour «ce n'est pas toi qui va...»).

«C'est le nom i voulait appeler ieune des filles chez nous». (Ceci correspond au français populaire : «c'est le nom qu'il voulait appeler...»).

– Spécialement : *Ça Ce que*.

«Ça j'ara* dans la main i va l'aoir». [*J'ara* «j'aurai»].

«Ça i fait, i débarre* la grange*».

(*C'est*) *ça C'est ce que*.

[À propos d'un oiseau nocturne]. I disont qu'a voit pas dans le jour, i disont que ça voit *ien* que* la nuit. Ça i contiont».

«Des fois je mets un *i* pis des fois je mets un *u* c'est ça je fais, le premier qui vient à la main !» [*Venir à la main* «se présenter»].

11.11 Ellipse de la conjonction *que*

«Faut tu parles anglais».

«I m'a dit i me connaissait».

11.12 Le pronom personnel

11.12.1 Place

- En fonction d'objet indirect, on emploie la forme disjointe avec la proposition *à*, postposée au verbe :

«Ouvrez ! Pis il ont ouvert à lui !

«Comme je l'avais conté à toi».

«Je faisais tous les commissions à lui». (KI 028001).

- Dans les phrases exclamatives négatives, il suit toujours le verbe :

«Pense y pus !» [= «n'y pense plus !»] (LC 029211).

«Demande-moi pas !»

«Demande pas à moi !»

«Fais-moi pas fâcher !»

«N'oublie pas-z-en !»

11.12.2 Omission. V. Brasseur 1998.

Le pronom personnel est parfois omis en fonction de sujet :

«Quand qu'i venait se promener de même, chantait des chansons et contait des contes hein !» (GT).

«Allons dire queque chose en français nous autres [...]» (pour *j'allons* «nous allons»). Et même : «Ons dire [...]» (GT 109202).

ou de complément :

«Vous avez *in* que*... pas me blâmer moi, mais blâmer celui-là qui m'a dit». (GT 109210). [= «celui qui me l'a dit»].

«Les Français auparavant i parliont de la *fleur**, mais nous autres j'ons toujours appelé la farine». (AC 059202). [= «je l'ons toujours....»].

N. B. : À l'inverse, le pronom personnel reprend parfois l'antécédent d'une relative :

«Le seul que je l'a». [= «le seul que j'ai»].
«Y a joliment des paroles que je les disons pas en français».

11.13 L'adjectif démonstratif

Il se présente parfois avec l'article comme premier terme : *le ... là, la ... là, les ... là* :

«Comme *la femme-là*, elle tait pas ène femme, elle tait pas mariée [...]»
«*La fille-là* voulait une rose blanche». (GT).
«C'est *le français-là* que l'école enseigne». (AC 159201).

V. aussi cet usage à SPM (Brasseur-Chauveau 1990-20).

11.14 Le vouvoiement

Le maintien du vouvoiement s'observe dans les mêmes conditions qu'en français d'aujourd'hui, avec quelques traces d'une situation plus ancienne où, par exemple, une sœur vouvoie son frère de quelques années plus âgé qu'elle, parce qu'il est son parrain.

11.15 Les calques de l'anglais

Ils sont très nombreux dans la morpho-syntaxe du FTN. Outre ceux qui illustrent les articles du dictionnaire, signalons les exemples suivants :

«Ce tait une capable vieille ça !» (LC 138403). [Angl. *a capable old woman* «une vieille femme compétente»].
«Je disais de même pour *fun**». [Angl. *for fun* «pour rire»].
[À propos des *mousquets**]. «I les aviont ici» (MH 069205). [*They had them here* «ils en avaient ici»].
«Pus loin que tu vas au large, pus *creux** que l'eau est». (AC 128202). [Angl. *Further you go off, deeper the water is*].

Remarquons enfin que les mots français, en particulier en onomastique, sont toujours épelés en anglais.

A

A [a], **ALLE** [al] pron. pers. sujet 3^e

pers. f. sg.

◆ Elle. Syn. : È.

- 1 «**Alle** a vu une petite *affaire** noire [nwerk] qui s'en venait».

◇ Spécialement dans un emploi peut-être calqué sur l'anglais.

- 2 «**Alle** est pas vieille, mais **alle** est ène vieille fille pace qu'**alle** est pas mariée». (AC 099204).

Le plus souvent, *alle* se trouve devant voyelle et *a* devant consonne. On relève cependant quelques exceptions à cette règle dans le corpus :

• *Alle* devant consonne : *Alle chantait* (écossais 1), *alle dit* (par 8), *alle donnera* (tirer 2), *alle dure* (passager), *alle filait* (épinglier 3), *alle l'a bercé*, *alle l'a mis* (baby 2), *alle l'a regardé* (rouvrir 1), *alle l'a siné* (siner 3), *alle l'avait* (paquer 1), *alle laimait*, *alle les souhaitait* (souhaiter 3), *alle m'attine* (attiner 2), *alle restait* (bas 16, pléyer 2), *alle sèye* (crocheter 1).

◇ Cas particulier : Pour l'équivalent du français *elle était*, on dénombre dans le corpus 8 occurrences de *alle tait* (dehors 1, écossais 1, fun 5, matte 4, nonne 2, oir I-11, pic, toujours 3), et 10 de *a tait* (cent 1, godamment 1, haut 11, pléyer 2, poiloux 2, pot 2, pour 13, ramasser 21, têtuse, virer 10).

• Devant semi-voyelle, une seule occurrence dans le corpus : *alle yi demande* (yi 2).

A et *alle*, attestés dans les parlers dialectaux, sont des formes populaires en français (FEW 4, 550b ILLE ; Bélisle ; Clapin et GPFC : *a* «elle, elles»).

À [a] prép.

Parfois sous la forme *à* suivie de l'art. *le* ou *les*, sans amalgame.

- 1 «J'allions là tous les soirs porter des *lunchs** à les hommes qui pêchaient à les *trapes**, là, l'*épelan**». (AC 068101).

- 2 [La pêche industrielle]. «Ça fait *di** tort à les petits pêcheurs, beaucoup». (MH 069201).

- 3 «*Faulait* [falloir*] marcher d'ici Stephenville au... à le fond de la baie, là, St. Georges [pron. angl.]». (LC 189203).

> aoir 7, chien 5, drave 1, i 1, ieusses 6, nouvelle 2, profiter 1, rapport.

L'absence d'amalgame est attestée sporadiquement pour *à les* dans le nord et le nord-ouest du domaine d'oïl, comme en rouchi (parler picard du Valenciennois) (Brasseur, enq. inédites) ou en Normandie (Brasseur 1995b : 56). Elle est plus étendue à Terre-Neuve, où elle concerne aussi à *le*. Il s'agit d'un phénomène de reconstruction, qui vise à éliminer les irrégularités du système.

◆ 1. Dans l'expression de l'infinitif, là où le français utilise la préposition *de* ou la forme verbale simple.

- 4 «C'était à chanter et *conter** des histoires et *tour** [tu] ça, mais à présent c'est pus ça». (AC 058003).

- 5 «Ça *chesse** la gorge, à parler». (LC 029203).

> à 10, endurer (s'-), gueule 6, job 3, ramasser 17, up.

◆ 2. (Suivi de l'infinitif). Pour, de façon à.

- 6 «I allait se coucher dans la *grange** de foin là, le soir, hein, à lire». (GT 128003).

> clair 10, drivage, poudrin 1, ranche.
Cet emploi est à rapprocher de celui de la langue classique, plus large que celui du français contemporain (GLLF 2a).

◆ 3. (Suivi de l'infinitif). En (+ part. prés.)

- 7 «Pis il a sifflé tout le long à s'en aller».

- 8 «I venient à cheval ou à marcher».

- 9 «J'ai parti à courir».

- 10 -Enquêteur : «Où-ce que vous avez entendu ça ?» -Informateur : «Oh *bien**, à *oir** le *monde** de Québec à venir ici !» (GT 109201).

- 11 «Alle a grandi à parler anglais, anglais et français». (LC 189202).

- 12 [À propos de l'oursin]. «Tu le prends dans les *pots** [põt] là, à pêcher le *houmard**». (LC 029209).

> arracher 2, suit 3, vie 1.

◆ 4. (Suivi de l'infinitif). Dans certaines locutions, pour l'expression d'un nombre, de la date, d'un déplacement ou de la distance.

- (À) *aller* (à, par, jusque) Jusque.
 - 13 «Du jour de *Novel** à *aller jusqu'*aux Rois». (AC 048001).
 - 14 «J'ai travaillé là vers le quinze d'**août** à *aller jusqu'*à deux jours avant *Novel**». (LC 027401).
 - 15 «D'un demi-pouce *aller à* quatre pouces». (LC 028401).

> carreau 1, jin, milou 3, plat I-3, quand 4, queue 6, saquer 5.

• À *venir à* (ou...*jusque*) Jusque

- 16 «Je traversions en *canot** [kanot] de la Coupée là à *venir jusqu'*à West Bay».

> apiler 3, apilotis 1, de 18.

• À *monter* :

☒ En montant.

- 17 «Le vent a *pris** du *norder**, vois-tu, la glace s'a mis à *défiler** à *monter* et pis... quand ça a dépassé le *cap**, *good bye* [angl. «au revoir»] !»
- 18 «L'école tait en *dedans**... à *monter en haut** le chemin qui court en *haut** la butte là». (MH 019203).
- 19 «D'ici à *monter*, là, y a *nous autres** pis l'homme l'autre *bord** là, ben y a deux personnes qui *gardent** des animaux». (LC 189204).

> cap 2.

☒ Et au-delà, et au-dessus.

- 20 «De soixante-cinq à *monter*, oh y en a... cinq ou six !»

• À *descendre* :

☒ En descendant.

- 21 «Tout le long à *descendre* par ici, y a pas de... c'est tout de la terre».
- 22 «J'allions aux *graines** sus la *montagne**, moi et ma mère, et pis mes... mes sœurs. Pis à *descendre* je passions là pis a vendait ses *graines** là, pis a *prenait* [*prendre**] des *affaires** pour la valeur de ses *graines**».
- 23 «Il avait coupé *assez** loin à *descendre* qu'il a pas pu les aoir !» (LC 029211).

> carré II-2, échouerie 3.

☒ Ou moins, et au-dessous.

- 24 [Avec un vilebrequin]. «Vous pouvez aller d'un pouce à *descendre*».

• À *sortir* loc. adv. Et au-delà (dans l'expression de la date).

- 25 «Dans les dix-neuf cents à *sortir*».

À *aller jusque* «jusque» a été relevé à SPM (Brasseur-Chauveau). Les locutions à *venir à*,

à *aller à* «à (marquant la distance d'un endroit à un autre») sont signalées au Canada (GPFC). On trouve également en français réunionnais à *descendre* «et au-dessous» et à *monter* «et au-dessus», avec le même emploi qu'en FTN (Carayol 1985 : 247-8).

◆ 5. En train de, spécialement dans la loc. verb. *Être à*.

- 26 «Les Basques *tiont* ici à pêcher ben peut-être avant que... avant que l'Angleterre a *découvert* [*découvrir**] *Terre*-Neuve*». (MH 019204).

- 27 «Tu prends de la graisse, pis tu la *fonds**, pis une fois qu'alle est fondue, tu prends des oignons pis tu mets dedans, pis une fois que c'est chauffé *assez**, *sé** t'as de la morue ou *n'importe quoi*-ce que t'es à cuire*, tu prends ça pour faire de la graisse, pis ça fait de la belle graisse *oussi** !» (LC 029210).

> brailloux 1, carnasser 3, dragner 4, fringuer 1, jongler 1, picocher 6, pitoune 1, poiloux 1, pour 8, saquer 1.

L'emploi duratif de ce tour, encore condamné au 19^e siècle (Gougenheim 1929 : 51), est admis sans marque d'usage par les dictionnaires (TLF 1, 4b ; Rob 1, 5a ; GLLF 3a). Il ne nous paraît pas général en français d'aujourd'hui.

◆ 6. De (marquant l'appartenance, la localisation).

> adonner 1, cette-ci 2, chasse 3, çui-là 4, demi 1, 3, haut 15, lunot, patte 2, pour 13.

◆ 7. Dans les relations de parenté :

☒ Fils (ou fille) de. (Cet emploi est bien attesté dans toute la communauté franco-terre-neuvienne).

- 28 «Charlie à Joe à Maxime». (LC 149801).

☒ Épouse de. (Cet emploi a surtout été noté à L'Anse-à-Canards).

- 29 «Marie à Médée» devient «Marie à Mike» à son mariage. (AC 019000).

- 30 «Anny à Joe à Mick». (LC 149801).

En français populaire à pour *de* indique fréquemment la possession. L'emploi «fils (ou fille) de» est répandu en Acadie (Naud ; Maillet 1977b : 14 et Comeau 1974 : 9, d'après É. R. ; GPFC : à «fils de, fille de»). V. aussi Geistdoerfer 1987 : 75.

◆ 8. Pour, en ce qui concerne.

- 31 «À moi, ça fait pas d'*esprit**». (GT 109212).

- 32 «À moi ça me *faisera* [*faire**] pas une grosse différence [difaraãs] !» (LC 189203).

> bacatelles, bas I-9, brayon 1, carreaté 1, chaouin 5, châssis 1, comme 23, moulin 1, vie 8.

◇ Spécialement : À *notre patois* Dans notre patois (LC 029208).

◆ 9. Pour, envers, à l'égard de.

33 «I tait *pareil comme** un père à *nous autres**». (GT 108001).

34 «Pis je dis tout le monde tait bon à vous». (LC 029217).

> asteure 2, monde 6.

Cet emploi est répandu dans les parlers acadiens. Ex. : «Comme de juste, c'est pas toujours correct à votre point de vue» (Coste 1950 : 27, d'après É. R.).

◆ 10. Pour (dans l'expression d'un rapport).

35 «Du blé je l'avons *assayé** ici hein ! Ça rapportait dix grains à *iun**». (LC 029201).

Calque d'un emploi de l'anglais *to*.

◆ 11. En (dans un pays).

36 «J'aimerais aller à France pour ène raison : pour voir si je pourrais découvrir mes racines». (MH 019204).

37 «Un dictionnaire, à la France, c'est cher». (GT 109212).

38 «Alle enseigne l'anglais à Japon». (LC 149802).

> de 19, États 2.

Cet emploi a été relevé dans les parlers acadiens. Ex. : «I va à la Floride avec eux autres» (C.E.A., collection É. Richardson, bob. 17, transcr. 17, p. 25) ou «À California, y avait toute sorte de monde : dés Sauvages, dés Negres» (Brun 1974 : 67, d'après É. R.).

◆ 12. Dans des loc. adv. :

• À *tout le*, À *tous les*, À *tout** [tut] *les...* (suivi d'un substantif indiquant un jour, une saison, une date) Tous les.

39 «*Asteure** là si vous allez à l'hôpital, c'est *dépaqué** à *tout** [tut] les jours». (AC 048001).

40 «Tu mets les poteaux à *tous les* seize pouces». (GT 109207).

41 «À *tous les* matins i nous réveille». (LC 029216).

> ballot, bouffie 1, comme 9, diton 4, échanpeau 3, façon, hausse 2, journau 3, langue 3, messe 1, mouiller 3, mug 3, papier 1, plucher 2, ramasser 9, sarvir 1.

• À *tout d'un coup* Tout d'un coup, soudain. > larguer 4.

• À *quèque part*, À *queuque part*, À *quique part*, À *nulle part*. V. PART.

À *tous les...* est une survivance d'un emploi de la langue classique (GLLF 3c), répandue dans les parlers du Canada (GPEC : à *tous les jours* <tous les jours, chaque jour>).

ABARRASSÉ

V. BARRASSÉ.

ABAT DE VENT [aba d'vã] s. m.

◆ Coup de vent.

[À propos des casiers à homards]. «Je les perdons *tout** qu'y a... *tout* qu'i vient des grosses... des gros *abats de vent*, des *brises** de vent». (GT 139201).

Abat est considéré comme régional (TLF 1, 51a) ou vieux ou régional (Rob 1, 12a) en français. En fait, *abat*, *pluie d'abat*, *abat d'eau* ne sont attestés dans les parlers dialectaux de France que dans les parlers de l'Ouest, de la Normandie à la Saintonge (FEW 24, 17b–18a ABBATTUERE). Au Canada, comme en France, *abat* est réservé à la pluie ou à la neige dans des locutions comme *abat d'eau*, *abat de pluie* (ALEC 1175 ; Naud ; Brasseur-Chauveau), *abat de neige* (ALEC 1207, 1210 ; Brasseur-Chauveau).

ABATTIS [abati] s. f.

◆ Clôture rudimentaire faite de bois coupé.

1 «Un *abattis* c'est ène *bouchure** qui est fait avec des *brousses** et des... des *chousses** et de *quoi** de même. Ça* c'est qu'il appelliont les *abattis* auparavant». (AC 059207).

2 «Comme *nous autres**, auparavant, i faisiont comme des *bouchures** là hein. Et y avait pas de *bouchures* à *lices** comme ça, i *pilliont** les *âbres**, pour faire de la *bouchure* hein, pour entourer *leu**... *leu* champ. Et pis i appelliont ça un *abattis*». (LC 189804).

> quo 5.

Cet emploi nous paraît proche d'un emploi militaire répandu en français depuis la fin du 17^e siècle : *abattis* <défense accessoire composée d'arbres abattus et destinée à gêner la progression de l'ennemi> (FEW 24, 18b ABBATTUERE). Au Canada, on a relevé : <essart (partie de terrain défrichée dans une forêt)> (ALEC 707) ; *abatis* <terrain où l'on a fait un abatis de bois, et qui n'est pas encore